



Saint'é

Bulletin municipal 2020





SAINT ETIENNE DU BOIS

du LUNDI AU SAMEDI : 9 h – 19 h 30

le DIMANCHE : 9 – 12 h 15

S.A.S. HOLFIDU - Entreprise IndØpendante
Tél. : 04 74 47 91 07

LACROIX ELECTROMENAGER

VENTE - INSTALLATION - DEPANNAGE

Nicolas Bêche & Claude Charvet

48, Place de la Halle
01370 St. Etienne du Bois

Tél. / Fax : 04 74 30 51 57
Email : lacroix.electromenager@orange.fr



Chers Stéphanois,

Cette année 2020 restera à jamais marquée dans nos mémoires et se termine avec un certain goût d'inachevé.

Ma première pensée sera pour les familles des membres de mon équipe, Isabelle Josserand et Claude Bérandan. Ils nous ont quittés début juin après s'être battus contre la maladie. Isabelle et Claude étaient, tous deux, des personnes investies dans la vie de notre village. Bénévoles dans les associations, membres de la municipalité, ils ont œuvré sans relâche pour l'avenir de notre commune. Depuis 2014, ils étaient mes compagnons de route, engagés et disponibles pour l'ensemble des Stéphanois. Je salue leur mémoire pour leur travail, leur engagement et l'exemplarité dont ils ont fait preuve dans leurs fonctions électives.

Petit retour sur les élections municipales qui se sont tenues en Mars 2020. Malgré le contexte, avec une moyenne départementale de 43 %, **notre village fait encore une fois figure d'exception avec un taux de participation supérieur à 61 %. Au nom de toute mon équipe, je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre confiance renouvelée avec une majorité de 69,62 % des suffrages.** Un résultat qui, à nos yeux, récompense le travail réalisé au cours du premier mandat 2014-2020. Une dynamique de proximité, d'investissement et de modernisation que cette nouvelle équipe municipale aura à cœur de poursuivre, à mes côtés, au cours de ces six prochaines années.

L'année 2020 restera avant tout marquée par l'empreinte de cette crise sanitaire liée à la COVID-19. Sans commune mesure depuis des décennies, cette épidémie nous a conduits à prendre des mesures inédites dans l'organisation du travail, de l'enseignement, de nos modes de consommation et plus largement, dans nos habitudes de vie. Confinement, port du masque, gestes barrières et télétravail auront été les mots en vogue cette année. J'ai une pensée pour toutes les familles confrontées à cette maladie qui ont perdu un être cher.

Je renouvelle tout mon soutien aux artisans, commerçants et chefs d'entreprises qui ont dû réinventer leurs activités pour faire face aux difficultés économiques. Ensemble, continuons d'aider nos commerces en favorisant l'achat de proximité.

Je pense également aux parents qui, pendant les périodes de confinement, ont dû conjuguer leurs charges de travail quotidiennes tout en assurant la surveillance et l'enseignement de leurs enfants, ainsi qu'à toutes les personnes seules, à nos aînés qui ont dû faire face à l'isolement et à la solitude qui l'accompagne. Je félicite chaleureusement les membres du CCAS et ceux de la municipalité qui, de par leur présence et leur soutien, ont aidé toutes ces personnes à traverser cette période difficile.

Chaque année, notre village avait l'habitude de bouger au rythme des animations... 2020 restera une année blanche, la vie associative et culturelle a été mise entre parenthèses. J'aurais une pensée toute particulière pour chacune de nos associations stéphanoises qui assuraient auparavant ce dynamisme local au travers de leurs événements. L'absence de notre traditionnelle fête des conscrits, héritage de notre passé, mêlant des moments de fêtes, de retrouvailles, de liesse et de ferveur populaire pour notre village laissera également un grand vide dans notre vie de Stéphanois.

Je terminerai mes remerciements en associant toutes les personnes qui nous ont accompagnés durant cette période de crise sanitaire afin de déployer des services à la population : personnels soignants de la maison de santé, membres des associations stéphanoises, bénévoles et l'ensemble du personnel communal...

Malgré ce contexte, 2020 sera pourtant une année charnière pour Saint-Étienne du Bois. Après les grands travaux du premier mandat dont la mise en conformité des infrastructures d'assainissement, la rénovation du foyer communal et la sécurisation de la traversée, **les travaux d'aménagement du cœur de village vont maintenant être lancés.** Ce nouveau projet d'envergure destiné à créer un espace ouvert et convivial au centre village devrait prendre forme avant l'été 2021.

Je tiens sincèrement à vous remercier pour votre confiance. Malgré les difficultés passées et celles qui nous attendent encore, je garde en moi l'espoir du retour des jours meilleurs. Sachez que nous serons toujours à vos côtés pour assurer l'avenir de notre village.

*Au nom de toute l'équipe municipale, je vous présente
tous mes meilleurs vœux de réussite, de bonheur
et de santé pour cette année 2021.*

Alain Chapuis





Hommages à nos amis et élus



À Isabelle Josserand

Avec ton départ, je perds une Amie de toujours, une personne de confiance sur qui j'ai toujours pu compter tout au long de ces années quelles que soient les difficultés rencontrées.

Isabelle, pendant plus de trente ans, nous avons partagé des moments de vie.

Je n'oublierai jamais, lorsqu'avec notre bande de copains, ton frère Christophe, Gilles, Pascal et Magalie, nous venions régulièrement te réveiller tôt le matin et que tu nous accueillais toujours avec ton sourire et ta bonne humeur...

Je n'oublierai jamais tous ces instants que nous passions en famille et entre amis pour fêter les anniversaires des uns et des autres.

Je n'oublierai jamais la joie de vivre qui te caractérisait. Même dans l'épreuve et jusqu'aux dernières heures, tu nous as toujours montré l'espoir. Cette envie et cette nécessité de se battre, coûte que coûte, pour partager de nouveaux moments de bonheur avec ta famille, avec les hommes de ta vie : Fabrice, ton conjoint, Anthony et Alexis, tes enfants, Christophe, ton frère et Maurice ton papa.

Isabelle, tu étais également une personne engagée dans la vie publique de notre commune. Conseillère municipale à mes côtés depuis 2014, tu as fait preuve d'un engagement sans faille dans les fonctions qui t'étaient dévolues. Le goût des autres, le service à la personne, l'écoute, la proximité, la disponibilité, autant de qualités que tu as su mettre au profit des habitants de notre village.



À Claude Bérardan, mon ami, mon adjoint,

Claude, nos chemins se sont croisés pour la première fois en 2013. A cette époque, je faisais ta connaissance en vue des futures élections municipales en 2014. Depuis, nous ne nous sommes plus quittés... Tant dans ta vie de commerçant gérant de bar, que lors de ta reconversion en tant que chauffeur de car, sans oublier en tant que membre bénévole puis Président de l'amicale des donneurs de sang, ta joie de vivre, ton dynamisme et ta sympathie ont marqué les esprits de tous ceux qui t'ont côtoyé.

Depuis 2014, tu étais devenu beaucoup plus que mon adjoint en charge de l'urbanisme. Comme tu le disais si bien à tes proches, nous étions des compagnons de route. Des compagnons qui, tour à tour, veillaient l'un sur l'autre afin de réussir, au mieux, la lourde tâche qui nous avait été confiée dans notre mandat d'élus.

Soucieux de l'avenir de notre village, tu as défendu et porté fièrement tous les projets de ce mandat avec force et conviction auprès de notre population. À mes yeux, l'une de tes plus belles réussites restera la création, en seulement une année, du plan local d'urbanisme. Homme de terrain, tu adorais participer et suivre les travaux sur la commune, donner un coup de main à l'équipe lors des manifestations festives.

Tout aurait dû continuer si, malheureusement en septembre 2018, des douleurs lombaires ne venaient à t'empêcher de marcher. Le verdict tombera ensuite très rapidement...

Au cours de ces six dernières années, tu as œuvré pour Saint-Étienne-du-Bois. En toute discrétion mais surtout avec la conviction et la force que chacun te reconnaît. Tu as rappelé l'histoire oubliée de notre village, celle qui nous lie à l'emblème national de la gastronomie de la Bresse. Une histoire et un passé qui sont chers à ton grand-père et à ton frère.

Impliquée au sein de plusieurs commissions communales, dont celles des écoles et de l'action sociale, tu prenais plaisir à participer à la vie du village. Tu étais toujours prête à rendre service, à prendre des nouvelles et à organiser, avec tes collègues élus, le repas et la distribution des colis pour nos aînés.

Isabelle, tu aimais offrir aux autres les choses simples de la vie : un merci, un soutien, un sourire... Ton sourire, c'est lui qui m'accompagnera désormais dans mes pensées, celui qui me donnera la force de continuer. Ce sourire, cette joie de vivre qui nous rappellent aussi, ô combien, tu vas nous manquer...

Au nom du conseil Municipal de St-Étienne-du-Bois, je témoigne tout notre soutien à tes proches. A Fabrice, Anthony, Alexis, Christophe, Maurice ainsi qu'à tous les membres de ta famille sans oublier tes nombreux amis.

Isabelle, tu comptais beaucoup pour nous et tous ces moments resteront à jamais gravés dans nos mémoires.

Ta vie c'était l'amitié ! Pour nous, tes amis, tu laisseras un grand vide...

Isa, je tenais à te confier que partager tous ces moments avec toi ont été pour moi une véritable chance, un très beau cadeau.

Repose en paix Isabelle.

Alain Chapuis

Claude, mon Ami, mes larmes de tristesse, je n'ai pu les retenir tout au long de ces derniers mois où je t'ai vu combattre la maladie avec tant de force et de dignité.

Quelle émotion, lorsque tu as voulu participer, en fauteuil, au suivi du chantier de l'accessibilité de la traversée du village.

Et puis, pour une fois, la tristesse a laissé place à une joie teintée d'émotion lorsque ce 25 mai dernier, je t'ai vu pousser la porte de la mairie afin de participer à l'installation du nouveau conseil municipal. Une équipe que tu affectionnais et pour laquelle tu t'étais battu avec courage et détermination pendant la campagne électorale de ce début d'année. Cette joie fût malheureusement de courte durée puisque le samedi 13 juin tu t'en es allé...

Toute l'équipe municipale et le personnel communal ont partagé la douleur de tes enfants Clovis et Martin, de ton épouse dévouée Marie-Noëlle, de tous les membres de ta famille et de tes amis.

Claude, tout au long de ton combat, tu nous as toujours montré que malgré la douleur, malgré les difficultés il fallait toujours continuer à lutter, à se relever, à avancer et à se dépasser, quoi qu'il en coûte, juste pour profiter des siens, juste pour profiter de tous les beaux moments de cette vie si fragile.

Claude, d'aussi loin que tu sois maintenant je sais que tu continueras à veiller sur nous comme tu l'as toujours fait jusqu'à présent...

Repose désormais en paix, mon Ami, mon compagnon de route...

Alain Chapuis



Suite au décès de M. Claude Bérardan, adjoint au maire, le Conseil municipal s'est réuni le vendredi 10 juillet 2020, afin d'installer **M. Michel Berthet**, nouveau conseiller municipal.

M. Bernard Lacroix a été élu en tant que **deuxième adjoint en charge de l'urbanisme**.



**Alain
CHAPUIS**
Maire



**Chrystèle
VANGREVELYNGHE**
1^{er} Adjoint
Culture & sport



**Bernard
LACROIX**
2^e Adjoint
Urbanisme



**Dany
MAITRE**
3^e Adjoint
Communication
& Associations



**Christophe
AUGOYARD**
4^e Adjoint
Voirie & Travaux



**Virginie
PRETI**
5^e Adjoint
Affaires scolaires
& CCAS



**Jean-Luc
GAUDET**



**Marie-Claire
MOREY**



**Damien
BLANC**



**Sylvie
ADAM**



**Philippe
CURT**



**Julie
FURZAC**



**Sylvie
MAZUÉ-MEUNIER**



**Maxime
TIRAND**



**Christine
GENOUD**



**Michel
BERTHET**



**Éric
DUBIEL**



**Liliane
DARMAN**



**Fabrice
CUISINIER**

Élections sénatoriales

Les élections sénatoriales ont eu lieu le dimanche 27 septembre 2020 dans les salons de la Préfecture de l'Ain.

Lors du conseil municipal du 10 juillet 2020, les Grands Électeurs de la commune ont été élus. Deux listes de Grands Électeurs, composées de 5 titulaires et 3 suppléants, ont été présentées, la liste Chapuis 2020 ayant obtenu 16 voix et la liste Éric Dubiel 2020 ayant obtenu 3 voix.

Ainsi les représentants de notre commune pour les élections sénatoriales ont été :

Titulaires :

- 1- Chrystèle Vangrevelinghe
- 2- Bernard Lacroix
- 3- Dany Maitre
- 4- Christophe Augoyard
- 5- Virginie Preti

Suppléants :

- 6- Jean-Luc Gaudet
- 7- Marie-Claire Morey
- 8- Damien Blanc

Le Maire, Alain Chapuis a voté quant à lui, en tant que Grand Électeur dans le cadre de son mandat de Conseiller départemental.

À l'issue de ce scrutin, ont été élus **Sénateurs de l'Ain, M. Patrick Chaize, Mme Sylvie Goy-Chavent, Mme Florence Blatrix-Contat.**



Le commerce de proximité

Commerces de proximité, ce doit être là ma zone !

La crise sanitaire et économique a durement touché le commerce de proximité. Déjà très impactés par les hypermarchés et leur galerie marchande, mais aussi par le développement des plateformes de vente par internet, les petits commerces de centre-ville sont mis à mal.

Cependant ces derniers mois, du fait des contraintes sanitaires nos habitudes de vie et de consommation ont changé. Nous avons redécouvert les intérêts et les avantages de faire ses achats quotidiens au plus près de notre lieu de vie. Nous avons su en apprécier tous les atouts : accueil, convivialité, disponibilité, service, conseils, qualité et diversité des produits, vente au détail.

Sur la commune de Saint-Étienne-du-Bois les opportunités commerciales sont nombreuses et nos commerçants se sont organisés pour répondre à tous

nos besoins lors des deux périodes de confinement. Certains sont restés ouverts, fidèles au poste contre vents et marées, d'autres ont choisi la vente à emporter, les commandes en ligne, la livraison à domicile, et cela en respectant toujours les consignes sanitaires.

Les nombreux producteurs de la commune ont également répondu présent en proposant la vente sur site de lait, fromages, volailles, etc.

Nous remercions commerçants, producteurs, restaurateurs et artisans stéphanois d'avoir toujours été à nos côtés en ces moments difficiles et de nous avoir permis de traverser l'année 2020 en ne manquant de rien.

Maintenant nous espérons tous que 2021 sera de nouveau le temps des jours heureux mais nos commerçants auront plus que jamais besoin de nous.

Un achat de proximité c'est un sourire pour la journée !



Nous devons à notre tour les aider à surmonter les difficultés en poursuivant la dynamique d'un mode de consommation local.

Les restaurants de la commune vont pendant quelques temps encore nous régaler de leurs plats à emporter... Pensez à faire appel à eux, un bon repas à la maison sans avoir à le préparer est toujours un moment très sympathique !

Et comme vous n'aurez pas eu de repas à confectionner vous aurez le temps de passer chez le coiffeur et d'acheter des fleurs !

Dans une commune, le commerce de proximité est un atout considérable pour assurer de l'emploi local, du lien social, la qualité de vie des habitants...

Alors tous ensemble privilégions la vie locale !



Le programme de voirie 2020 a été réalisé.



Les équipes de la société Colas sont intervenues sur différents secteurs de la commune afin de remettre en état une partie du réseau de voirie.

Ainsi **la trace des Mangettes, les chemins de l'étang Colon et celui des Rippes, après nettoyage de la bande de roulement, ont reçu un enrobé bi-couche.** Cette réfection permet d'imperméabiliser les surfaces et de préserver l'état de la chaussée pour une dizaine d'années.

Les équipes techniques de la commune ont ensuite procédé à l'épaulement des bords de chaussée.

Dans le cadre du renforcement du réseau électrique desservant le village, il a été procédé à l'enfouissement d'une ligne Enedis. Cette intervention a nécessité de **différer la réfection de la rue des Ecoliers prévue cette année et reportée à 2021. En lieu et place, la rénovation de la voirie des lotissements de l'Aurore et de celui des Pins a été effectuée.**

En avril 2020, la société SOGEDO, délégataire pour l'eau potable de la commune, a effectué une réparation sur le réseau d'alimentation au carrefour des Rippes. Ces travaux ont permis de remplacer une vanne de coupure défectueuse ainsi que le poteau d'incendie à l'origine de cette fuite d'eau. Cette réparation a nécessité l'arrêt momentané de l'alimentation en eau.

Une autre fuite a été également identifiée sur une canalisation située au niveau du chemin du Châtelet. Une société spécialisée dans la recherche de fuite est intervenue afin de déterminer précisément la localisation de cette dernière.

Débutée en 2017, **la construction du « local boules » s'est poursuivie,** la dalle a été coulée, l'électricité a été réalisée, les sanitaires posés et la mise en œuvre du carrelage ne saurait tarder.

Également dans une démarche de préservation des ressources hydriques, **un système de collecte des eaux pluviales a été installé,** il viendra contribuer à l'arrosage des serres jouxtant le local des boulistes.



En septembre, il a été procédé au nettoyage des terrains Luirard et Guillot dans la perspective des futurs travaux d'aménagement du cœur de village.





Travaux communaux

Les travaux d'aménagement de notre cœur de village ont débuté !

Comme cela avait été annoncé, la Municipalité a lancé l'opération d'aménagement du cœur de village. Ce projet d'ampleur est destiné à renforcer son attractivité.

En raison des contraintes sanitaires, il n'a malheureusement pas été possible d'organiser les traditionnelles réunions publiques. Néanmoins, une information régulière sur l'avancée du projet sera donnée au travers des différents supports de communication.

Depuis 2017, une solution visant à ouvrir le centre village, à le rendre moins traversant et plus accueillant pour tous les citoyens comme pour les nombreux usagers empruntant la RD1083, a été envisagée.

A cet effet, les deux tènements Guillot et Luirard ont été respectivement acquis par la commune en 2019 et en 2020.

D'un point de vue historique, la maison Luirard a été construite au début du XIXe siècle et servait à la fois de maison d'habitation mais aussi de lieu de travail. Au fil des ans, de nombreux commerces se sont succédé dans les locaux ouverts sur la route départementale. L'histoire de cette bâtisse est à découvrir dans les pages suivantes...

Ce projet d'aménagement intervient dans la suite logique des travaux de sécurisation de la traversée du village réalisés en 2019.

L'ouverture de ce carrefour améliorera considérablement la sécurité tout en offrant une perspective agréable sur un espace public aménagé qui sera dédié aux rassemblements liés à la vie du village.

La démolition laissera place à la construction d'un quai bus et à l'élargissement de la voirie.



A l'arrière de cet aménagement, quelques trente places de stationnement seront créées afin de faciliter l'accès aux commerces de proximité du centre bourg.

Un poumon vert, composé d'arbres, de bosquets et de massifs de plantes vivaces, viendra agrémenter cet espace central du village. Également, une zone paysagée installée en limite de la RD1083 assurera l'ombrage et contribuera au programme de végétalisation du village.

Un espace de jeux pour les enfants sera créé dans le fond du parc et du mobilier urbain viendra compléter cet aménagement.

Le bassin, ancien lavoir familial, sera préservé au titre du patrimoine, mais servira aussi à collecter les eaux pluviales de la halle et à faciliter leur infiltration naturelle.

Au sein de cette propriété, le puits nous permettra d'utiliser les ressources naturelles pour arroser les végétaux de la commune.

Par ailleurs, dans le cadre de la préservation de notre patrimoine local, la halle existante sera agrandie en réutilisant les bois de charpente et les matériaux de dallage de l'ancienne maison. À ce titre, certains élus ont procédé à la récupération de plus de 100 m² de carrons, appelés plus communément briques rouges, qui dallaient les étages de la bâtisse.

Devant cette halle, une place ombragée sera créée. Ce lieu convivial renforcera la cohésion sociale en accueillant des événements festifs communaux ou privés tels que la fête de la musique, fête des conscrits, apéritifs de mariage, etc.



Ce projet répond également au souhait de développer le marché de producteurs locaux en leur proposant un espace centralisé et adapté. Cette démarche permettra de renforcer l'activité commerciale du village et de procurer aux habitants ainsi qu'aux nombreux touristes qui le traversent, un lieu accessible, paisible, sécurisé et proche de tous commerces.

Le coût total de ce projet comprenant l'acquisition foncière, la démolition et les travaux d'aménagement s'élève à environ 1 million d'euros.

Ce projet sera financé en majeure partie, tel que cela est déjà fait depuis 2014, par les économies réalisées chaque année sur le poste de dépense de notre budget communal. Des dossiers de demande de subventions ont également été déposés auprès de l'État, la Région, le Département et la CA3B. Ces aides viendront compléter l'autofinancement communal.

Ainsi qu'il est possible de le constater, les efforts consacrés à la réduction de l'endettement de la commune sont poursuivis, aucun emprunt ne sera donc contracté pour ce projet.

Les travaux ont débuté mi-novembre, l'entreprise Piquand TP a procédé au démantèlement de la maison d'habitation et des ateliers de la propriété Luirard située au carrefour de la RD 1083 et de la rue de la Gare.

Ces travaux de démolition se sont déroulés sur une période de deux semaines et ont occasionné quelques gênes à la circulation.

Les travaux d'aménagement vont se poursuivre dans les mois à venir.





Si la maison Luirard nous était contée...

Dans le cadre d'un projet de réaménagement du centre village, la municipalité de Saint-Etienne-du-Bois a décidé, lors d'une déclaration intention d'aliéner (D.I.A) en 2019, de faire valoir ses droits de préemption pour l'acquisition d'un bâtiment situé à l'angle de la rue principale et de la rue de la gare. Sur les trois constructions présentes sur le site dit "tènement Luirard", l'objectif a été de démolir les deux corps de bâtiments qui ne présentaient pas d'intérêt architectural majeur pour la suite du projet, et de ne conserver que la halle pour en faire un lieu de vie futur, ouvert sur le centre village.



Raconter l'histoire d'un bâtiment et des personnes qui y ont vécu afin d'en garder une trace, est toujours un exercice difficile, car les sources, qu'elles soient écrites ou orales, sont parfois contradictoires ou tout simplement manquantes. Il a donc fallu plonger dans les Archives départementales de l'Ain, du Rhône et de la Loire pour en savoir un peu plus sur ce bâtiment, vieux de plus de deux siècles construit sous le règne de Napoléon Bonaparte, et essayer de comprendre quel lien unissait le premier propriétaire avec les derniers habitants de la maison. La démolition du bâtiment principal en novembre dernier a permis de constater que celui-ci a subi de nombreuses modifications vers les années 1850, 1930 et 1970, que ce soit au niveau des aménagements intérieurs ou extérieurs. Si certaines parties sont restées à l'identique depuis plus de 200 ans (mur, charpente, cave, boiserie...), d'autres en revanche témoignent d'une évolution logique et nécessaire imposée par la recherche d'un meilleur confort par ses occupants successifs (eau courante, sanitaires, chauffage central...). La description qui suit est donc celle d'un bâtiment d'aujourd'hui éclairée par quelques remarques historiques.

L'analyse des différents éléments architecturaux de l'ancienne bâtisse indique qu'**elle datait du début du XIXe siècle**. La maison a été construite avec des matériaux typiques de la région : pierres de taille pour les ouvertures et les angles extérieurs, soubassement en pierres et en galets, carrons aux angles intérieurs, bois et pisé pour les murs dont certains dépassaient les 50 cm de large. Le corps supérieur de la bâtisse possédait trois niveaux dont deux étaient réservés à

l'habitation proprement dite. Il semble que dès l'origine, le corps principal de la propriété fût pensé avec deux logements accolés à gauche (sud) et à droite (nord), mais communiquant avec la maison principale. Avec des ouvertures donnant sur la rue principale, celui de droite servira d'échoppe de bourrelier et de sellier, jusqu'au début du XXe siècle, puis deviendra un bureau de tabac après la 1^{ère} guerre mondiale ; il fonctionnera jusqu'au 1^{er} mars 1961, puis sera transformé en papeterie par son dernier occupant ; celui de gauche servira d'abord de relais, puis sera réservé à la famille ou aux différentes personnes qui travailleront en ce lieu. Il sera le siège de la seconde poste du village en août 1904, puis deviendra une épicerie « L'Economique » dirigée par M. Dimet Louis et son épouse vers 1931 ; il sera par la suite loué à différents organismes (étude notariale de Maître Mathieu et Maître Thollon en 1985, agence immobilière Eclipse en 2005, siège de l'Adapa en 2010), et les propriétaires entreprendront de nombreux travaux dans cette aile du bâtiment.

Eclairée par deux soupiraux, la partie inférieure était quant à elle, constituée d'une immense cave voutée en pierres taillées occupant la moitié du bâtiment principal.

Le corps central de la bâtisse était composé de six grandes pièces réparties sur les deux étages (deux pièces en bas et quatre en haut). Les deux logements annexes étaient organisés de manière symétrique avec deux pièces à l'étage inférieur et deux autres pièces à l'étage supérieur, mais avec des fonctions différentes (chambres ou zone de stockage). Les escaliers qui conduisaient aux niveaux supérieurs étaient en bois dans les trois logements mais ne possédaient pas d'ornements sculptés. En revanche, les marches étaient en pierres de taille pour l'escalier conduisant à la cave. Les parties sanitaires ont été réalisées dans les années 70, et jusqu'à cette époque il fallait utiliser les lieux d'aisance situés au fond du jardin. La maison ne comportait pas de salle de bains, mais juste deux petits cabinets de toilette au rez-de-chaussée, dans ce qui a pu être un couloir à l'origine. **Jusqu'aux années 60, le seul point d'eau potable était la pompe située au centre de la cour** comme en témoigne le bail de 1957 délivré par la propriétaire à son locataire. Le plus surprenant dans cette maison est sans aucun doute l'absence de cuisine véritable compte tenu du nombre de personnes qui vivaient au quotidien dans la bâtisse. Il semble que la distribution des pièces ait été changée au fil du temps. Si on n'a trouvé qu'un évier moderne à droite de la porte d'entrée, en revanche une magnifique pierre d'évier était encore encastrée dans le mur du logement de gauche (côté rue de la gare). Il est donc possible que la cuisine se faisait ici au XIXe siècle. Les cheminées qui se trouvaient dans chacune des pièces étaient pour la plupart très sobres (marbre ou granit) et étaient de style Louis Philippe avec rétrécissement du foyer en métal ou en faïence. Dans une des pièces du rez-de-chaussée, se trouvait cependant **une cheminée à modillons en marbre rose qui a pu témoigner du rang social des premiers propriétaires**. Seule une cheminée en pierre taillée conservée dans la rénovation de l'aile sud était d'origine. Ces cheminées ont peu à peu été remplacées par



Histoire

des poêles à charbon ou à bois, puis par un chauffage central dans les années 70. Le sol était soit recouvert de tomettes posées sur un simple lit d'argile pour les pièces de vie (d'où une très grande humidité dans les pièces du bas), soit de plancher en bois brut pour les chambres. **Les plafonds étaient tous « à la française » avec des solives travaillées et moulurées vernies ou peintes.** A l'origine les murs en pisé étaient recouverts d'un mélange à base de chaux. Ils ont été au fil du temps, rénovés par les différents propriétaires (mur en plâtre recouverts de tapisseries). De nombreux placards muraux ont été intégrés dans toutes les pièces de la maison, sans doute vers 1850. Le dernier niveau était un immense grenier traversant partagé en deux par le mur de refend sud. Une porte permettait de communiquer avec les deux espaces ainsi aménagés. A droite de l'escalier se trouvaient deux unités de stockage surmontées d'un autre plancher. Le sol était entièrement recouvert de tomettes, et il est possible qu'une partie du grenier ait pu servir d'atelier pour une activité artisanale voire de logement pour les domestiques. **La charpente traditionnelle qui supportait une toiture à quatre pans était imposante et de belle facture.** La toiture a été refaite dans les années 70. A l'origine le grenier était éclairé par deux lucarnes (ou chien-assis) comme on peut le voir sur une photo datant de 1903, mais une seule a été conservée par la suite.

La charpente a pu être réalisée par le premier propriétaire à savoir **M. Alexandre Marie Chossat, fils de Joseph Chossat,** Maître charpentier à Marboz qui a fait construire ce bâtiment vers 1800 sur un terrain appartenant à Maître Piquet, notaire de Saint-Etienne-du-Bois. Deux constructions annexes complétaient la maison principale : une grande halle qui prolongeait le bâtiment sur la droite (qui sera conservée dans le projet) et une imposante remise comportant un four à pain ainsi qu'un bûcher. Cette dépendance a visiblement subi des modifications par rapport au bâtiment d'origine puisqu'il s'agissait d'une écurie. Elle était reliée au bâtiment principal par un porche surplombant le grand portail d'entrée, constitué de deux vantaux en bois. Sur l'arrière de la halle se trouvait un bassin de vingt mètres de long sur deux mètres de large pour un mètre de profond délimité par de gros blocs de pierres taillées. Celui-ci a servi de réservoir et de lavoir comme en attestent les différents documents retrouvés. Les bourreliers et cordonniers du lieu s'en servaient aussi pour faire tremper leur cuir. Un enfant ayant appartenu à la famille Maillon se serait noyé dans ce bassin à la fin du XIXe siècle. **Ce bassin sera rénové et conservé dans l'aménagement futur.**

A l'époque de sa construction, la maison de 20 mètres de long sur 12 mètres de large se trouvait quasiment isolée sur un immense terrain de 78 ares composé d'un jardin et de prés et de terres jouxtant la maison comme en témoigne le registre de propriété du cadastre et le plan napoléonien de 1824 l'accompagnant.

Dès l'origine, elle servira à la fois de lieu d'habitation mais aussi de lieu de travail, puisque son **premier propriétaire Alexandre Marie Chossat** qui est charpentier en 1801, puis marchand sellier y installe une petite fabrique de sellerie. Il y sera aussi cafetier avec son épouse. La maison servira de relais pour les chevaux. Le logement à l'angle faisait office de bureau d'accueil, le porche d'entrée côté cour étant assez large pour faire passer une diligence. D'après Mme Goudin qui a vécu



De gauche à droite, Paul Chavat (1912-1932), sa grand-mère Jeannette Luirard née Garnier, Charles Chavat (1888-1938), Marie Chavat (1890-1967)

dans cette maison, des grognards de Napoléon remontant sur Paris en 1815 se seraient arrêtés à Saint-Etienne-du-Bois. Certains auraient logé dans la maison. Des armes (sabres, lances) sont restées accrochées pendant très longtemps dans un des couloirs de la maison. L'anecdote paraît plausible d'autant plus que l'on sait qu'un cavalier Mameluk turco/égyptien aurait fait halte à la même époque dans un hôtel situé de l'autre côté de la rue au niveau du Crédit Agricole Actuel (*sources St-Etienne-du-Bois par Nicolas Bulin et Bernard Bressan P.105*).

Né à Marboz le 28 février 1772, Alexandre Marie Chossat épouse le 18 septembre 1797, Marie Constance Tepe. De cette union naissent trois enfants : Alexandre Joseph Chossat né en 1799 à Marboz, Charles Marie Chossat né à Marboz en 1802 et Pierre Marie Chossat né en 1804 Saint-Etienne-du-Bois mais qui décèdera un an plus tard. Le recensement de 1836 montre que ses deux premiers enfants sont devenus bourreliers et habitent la maison familiale avec leurs épouses et leurs enfants (Adèle et Emma). Deux ouvriers bourreliers de 17 et 21 ans, portent à **10, le nombre de personnes vivant sous le même toit à cette époque.** Au décès d'Alexandre Marie Chossat le 12 février 1849 à l'âge de 76 ans, Alexandre Joseph et Charles Marie héritent de la propriété familiale ainsi que de nombreux autres biens immobiliers. Ils habiteront et travailleront dans le bâtiment avec leur famille respective, mais en 1854 Alexandre Joseph décède. **Charles Marie vend le fonds de commerce à Félix Vuillard qui est un de ses ouvriers pour 700 frs (1 Fr. en 1850 équivaut à 4 euros aujourd'hui),** et deviendra propriétaire rentier. Les divers recensements étudiés indiquent la présence de nombreux domestiques dans le





Yves Holas, aujourd'hui âgé de 73 ans, petit-fils de Maurice Holas et de Sylvie Perdrix, se souvient avec émotion de la bâtisse et de ceux qui l'ont habitée, puisqu'il y a vécu une partie de sa jeunesse avec sa sœur Dany :

« Mon grand-père est resté à son poste jusqu'à son décès en 1956. Il avait investi dans l'achat d'une voiture, une Mona 4 Renault pour aller chercher le tabac à Bourg-en-Bresse. Conduite par son fils aîné, elle servira de nombreuses fois de taxi pour emmener les habitants du village à Bourg. De par ses fonctions, mon grand-père était aussi chargé de superviser la production de tabac que certains agriculteurs Stéphanais cultivaient. La récolte était ensuite envoyée à Villereversure puis plus tard à Pont-d'Ain. Il a eu deux fils Henri né en 1907 et André, mon père, né en 1913. Dans les années 50, mon père cordonnier de formation a loué à Mme Chavat le rez-de-chaussée du bâtiment central pour s'y installer avec sa famille. Il a monté un petit atelier de cordonnerie dans une des pièces de la maison. Au décès de mon grand-père en 1956, mon père a pris la relève du bureau de tabac jusqu'au 1^{er} mars 1961, puis il est allé travailler au Tanneur à Bourg-en-Bresse. En 1965, toute la famille Holas est retournée vivre dans l'appartement du grand-père, afin de libérer l'habitation principale pour les héritiers de la famille Luirard. Ma mère Madeleine a transformé le bureau de tabac en papeterie et l'a tenu tant bien que mal jusqu'à son décès en 1995 ».



Juin 1954



Remerciements à M. Yves Holas, Mme Dany Mégard, M. Thierry Luirard et Mme Goudin Simone pour leur contribution.

bâtiment à cette période, témoignant ainsi de l'aisance financière de Charles Marie Chossat et de son épouse. C'est Marie Charles Jules Aimé Chossat né en 1844, fils de Charles Marie Chossat et de Suzanne Fléchon qui sera le dernier héritier de la branche Chossat à occuper la propriété jusqu'en 1928. Il est lui aussi propriétaire rentier. Sa fille unique qu'il a eue avec Pétronille Maillon étant décédée en 1912, Il lègue à son petit-neveu Charles François Paulin Chavat, dont il était le curateur, suite au décès de ses parents, la grande maison de Saint-Etienne-du-Bois. Charles François Paulin Chavat (arrière-arrière-petit-fils d'Alexandre Marie Chossat et petit-fils d'Adèle Chossat) né le 12 juillet 1888 à Lyon, fils de Charles Ignace Barthélemy

Chavat (+ 1905) et d'Emma Anaïs Léonie Journet (+1906), se retrouve orphelin alors qu'il est mineur. Il est alors pris en charge par son grand-oncle en 1908 comme l'indique l'information portée sur son livret militaire. Il épouse le 25 octobre 1911 à Lyon, Marie Luirard née le 13 juin 1890 à Ambérieux en Dombes, fille d'Ennemond Luirard et d'Eugénie Garnier. Le couple s'installera à Lyon, et auront un seul enfant prénommé Paul François né en 1912. La famille viendra fréquemment en vacances à Saint-Etienne-du-Bois (recensement de 1931). Avant son décès, le 30 juin 1967 à Lyon, sans héritier direct suite à la disparition de son fils unique en 1932 dans la maison familiale, **Marie Chavat veuve en 1938 et non remariée légua à ses neveux et nièces l'ensemble de la propriété en 1963 qui deviendra « tènement Luirard ».**

Vers 1925, le petit commerce de sellier et de bourrelier tenu par M. Vuillard et son fils Jules a été quant à lui, remplacé par un « bureau de tabac » tenu par M. Maurice Holas (1875-1956). A cette époque, les débiteurs ne sont pas de simples commerçants ; ils deviennent des agents de l'administration chargés de la vente des produits de la Régie et, à ce titre, sont soigneusement recrutés. Assez rémunérateur, le poste est souvent confié à d'anciens militaires ou des personnes en situations particulières (emplois réservés), ce qui a été le cas de M. Holas grièvement blessé par un éclat d'obus en 1915, ce qui lui vaudra d'être amputé au niveau de la cuisse gauche. Sa nomination date du 16 avril 1916 avec parution au journal officiel le 7 juin de la même année.



Famille Holas : Sylvie Holas née Perdrix, Maurice Holas buraliste, leur fils André Holas cordonnier



Maurice Holas (1875 – 1956)



Focus sur l'agriculture

La commune s'étend sur une superficie de plus de 2800 ha dont 800 ha de forêts et **1800 ha de cultures**. La moitié de la surface agricole est occupée par la culture de l'herbe et le reste est consacré à la culture du maïs, blé, orge, avoine, soja, tournesol, etc.

La surface des exploitations est d'environ 80 ha, seules 5 exploitations dépassent les 100 ha. Toutes les fermes sont en polyculture élevage avec une moyenne de 1,4 UTA (unité de travail annuel).

La situation géographique de la commune est exceptionnelle car elle permet de bénéficier de deux AOP (Appellation d'Origine Protégée) pour la production laitière avec pour chacune d'elles un cahier des charges différent, strict et contrôlé régulièrement :

- **AOP comté** (4 producteurs actuellement sur la commune)
- **AOP crème et beurre de Bresse**

Par ailleurs, Il existe une **AOP volaille de Bresse** pour les dindes, chapons, poulardes et poulets de Bresse.

Les exploitations agricoles stéphanoises sont actuellement au nombre de 25 alors que dans les années 70/80 on en comptait 80. Elles sont toutes très différentes avec de multiples productions.

L'élevage au sein de la commune est très diversifié avec de nombreuses productions animales.

En ce qui concerne le **cheptel bovin** :

- 1500 bovins dont 540 vaches laitières produisant 4 000 000 litres de lait par an soit 7 400 litres par vache. La production est entièrement transformée localement (dans un rayon de moins de 20 km).
- 370 bovins destinés à la production de viande sont commercialisés en circuit court.



Pour la **production annuelle de volaille** :

- 52 000 poulets Label de l'Ain
- 6 000 volailles de Bresse (poulets, chapons, poulardes) en vente directe
- 1 500 volailles fermières

Quant aux **autres productions annuelles** :

- 140 brebis avec les agneaux
- 1 000 veaux de boucherie



- 3 500 porcs
- 8 000 faisans
- 2 500 perdrix
- Une centaine de chevaux ou poneys pour l'élevage, les loisirs et l'enseignement équestre
- Quelques ruchers sont aussi en activité

De nouveaux exploitants se sont installés récemment sur la commune :

✿ **Aurélien VEUILLET** a pris la suite de l'exploitation de Michel Chapuy au hameau de Lyonnière le 1^{er} avril 2020. C'est une exploitation laitière de 40 vaches qui livre son lait actuellement à BRESSOR mais qui a commencé une conversion pour intégrer sa production à la filière AOP Comté.

✿ **GAEC MORET et TISSIER**, Maryline et Julien se sont installés au hameau de Béchanne en 2018. Ils ont repris une exploitation laitière en AOP comté qui fournit son lait à la coopérative de Balanod (Jura).

✿ **Yoann VEILLE** succède à Pierre CONVERT quartier de Poncétty. Il est céréalier et élève des poulets Label de l'Ain. Il est également président de la CUMA de Lyonnière.

✿ **Ferme du Plateau de Béchanne** : une exploitation gérée par **Kelly CARREL**. Elle compte quelques vaches laitières et produit de la volaille fermière. Toute sa production est transformée sur place et vendue sur les marchés, dans des magasins de producteurs et à la ferme sur commande. Elle propose à la vente volailles, œufs, lait, crème, beurre et différents fromages. Après avoir présenté son beurre de fabrication artisanal au concours international de Lyon, Kelly vient de décrocher la médaille d'or. Nous lui présentons toutes nos félicitations !

✿ **Ferme de Crépiat, Maxime VERNOUX** s'est installé en janvier 2019 sur la ferme de Pascal Maitre au hameau de Pommier. Il produit des céréales en agriculture raisonnée qu'il transforme en pains, brioches, cuits au feu de bois et vendus directement à la ferme (tous les samedis après-midi de 15h à 18h).



Des entreprises agricoles existent également à Saint-Étienne-du-Bois :

☼ Centre de sélection de Béchanne :

Ce centre est un outil au service des agriculteurs, il permet de leur fournir un poussin de qualité sanitaire, génétiquement et techniquement irréprochable. Le CSB détient les pédigrées des lignées Bresse reconnues par l'AOP. Il les conserve, les sélectionne, les multiplie et procède à l'accoupage.

La volaille de Bresse représente 159 éleveurs, 15 salariés sur le site de Béchanne, un chiffre d'affaire de 2 634 477 Euros.

Le centre de sélection de Béchanne reste désormais le seul sélectionneur avicole français, indépendant et basé à Saint-Étienne-du-Bois depuis sa création.

☼ Les CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) :

Elles ont permis aux agriculteurs de moderniser leurs exploitations en achetant du matériel en commun. Ceux-ci contribuent au capital social au moment de leur adhésion et s'engagent à utiliser le matériel en s'acquittant d'une location définie par le Conseil d'Administration. La plus importante de la commune est celle du Châtelet qui compte 13 salariés avec un chiffre d'affaire d'environ 1 000 000 euros. Les principaux travaux effectués concernent les récoltes (moisson, ensilage, foin), les semis, ainsi que les épandages de fumier et lisier, d'engrais et de boues de station d'épuration.

Trois autres CUMA sont présentes sur la commune. Elles n'ont pas de salarié et sont gérées bénévolement par des agriculteurs élus et par des adhérents. Elles possèdent divers matériels (bennes, épandeurs, semoirs, presses...) proposés à la location, chaque utilisateur entretenant le matériel utilisé.

☼ La coopérative CAPDIS :

Située au centre du village elle a été implantée dans les années 50 pour approvisionner et conseiller ses adhérents agriculteurs sur les différentes composantes de leurs productions agricoles : alimentation animale, semences, produits de protection des cultures, engrais et matériels d'agroéquipement. A cette activité s'ajoute la vente « grand public » avec le magasin Gamm Vert proposant également du fioul domestique.

Cette entreprise fonctionne avec 4 salariés permanents sur le site et de 5 autres personnes (technico-commerciaux et chauffeurs).

☼ Bernard Agriculture :

Entreprise privée qui commercialise tous les produits nécessaires à l'agriculture, et de plus, collecte les céréales (28 000 tonnes/an). Les établissements Bernard Agriculture fabriquent 15 000 tonnes d'aliments qui sont vendus sur le secteur. Sur le site de la commune, les personnels de cette société sont au nombre de 6, responsable du site et plusieurs technico-commerciaux.

Cet article a été écrit après une enquête de recensement auprès des agriculteurs stéphanois. Nous les remercions pour leur aimable participation.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine où nous développerons une thématique précise concernant l'agriculture.



*Centre
de Sélection
de Béchanne*

*Poussins de Bresse
Poussins de races rustiques*

1950 chemin de Béchanne - 01370 St-Étienne-du-Bois
Tél. 04 74 30 50 48 - bechanne@bechanne.fr

www.centrebechanne.fr





la relève !

Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers du canton de Coligny



La section a son siège social au Centre d'Incendie et de Secours de Coligny.

A l'origine en 1992, tous les centres et corps de pompiers du Canton de Coligny ont participé à la création de la section.

Actuellement, les membres du conseil d'administration et les formateurs proviennent des CIS de Coligny, Marboz, des CPINI de Beaupont, Bénay, Pirajoux, Verjon, des parents d'anciens JSP ainsi que des parents de JSP.

L'activité des Jeunes Sapeurs-Pompiers est ouverte aux filles comme aux garçons.

Pour la saison 2020/2021, l'effectif est composé de :

- 12 jeunes en 1^{ère} année provenant des communes de Coligny, Marboz, Pirajoux, Verjon, Villemotier, Foissiat, Saint-Étienne-du-Bois, Val-Revermont,
- 4 jeunes en 3^e année provenant des communes de Coligny, Marboz et Pirajoux.

Le sport est le lundi soir au gymnase de Coligny (1h30).

La formation théorique et pratique se déroule aux CIS de Coligny et de Marboz le samedi matin (3h00).

A cela s'ajoutent les rencontres sportives, les défilés et cérémonies, les stages pour les JSP 4 ...

La formation se déroule en 4 ans.

Chaque année est validée par un test de niveau écrit et pratique.

En 4^e année, le/la JSP devra remplir plusieurs conditions pour obtenir son brevet de JSP, ce qui lui permettra d'intégrer une caserne avec la reconnaissance de ses formations :

- formation de secourisme de 6 jours (prompt secours),
- formation au port de l'ARI (Appareil Respiratoire Isolant) (1 jour),
- épreuves du brevet (théorique et pratique, sportive dont 50 m piscine) 1 jour.

Le BNJSP en poche et à la date anniversaire de ses **16 ans révolus, l'intégration**

d'une caserne pourra être effective ; le/la jeune et nouveau/elle pompier volontaire aura les aptitudes opérationnelles reconnues d'équipier/ière de prompt secours et d'équipier/ière de protection contre l'incendie. Il/elle devra suivre un module complémentaire de 4h00 pour les opérations diverses.

Et pour les jeunes qui intégreront un CIS, ils suivront également deux formations complémentaires pour être "équipier pour la lutte contre l'incendie" et pour être "équipier pour le secours en équipe".

C'est une réelle reconnaissance de l'investissement des 4 années passées au sein de la section.

Les municipalités partenaires en versant une subvention à l'association, permettent à la section de pouvoir proposer une adhésion largement accessible à toutes et à tous. Elles contribuent par ce geste, à permettre la formation des futurs éléments qui composeront et feront vivre leur caserne de demain.

Ceci permet aux jeunes de s'engager et de s'investir pendant 4 ans dans cette action citoyenne et altruiste.



Votre enfant veut devenir sapeur-pompier, contactez :

 jspcoligny@gmail.com
Président : M. Panchot 06 04 07 96 98
Secrétaire : M. Wiel 06 20 31 17 29
Trésorière : Mlle Rozier 06 79 51 33 38



Rejoignez-les !

Le Centre de Première Intervention de Saint-Étienne-du-Bois a été créé à la fin du XIXe siècle, aujourd'hui toujours présent au côté de la population, celui-ci change de Chef de Corps.

Fin juillet, le Chef de Corps alors en poste, Arnaud Poncet, a présenté sa démission à Monsieur le Maire, tout en souhaitant conserver son engagement de sapeur-pompier au sein du corps communal.

Suite à cette démission, en accord avec les représentants du CPINI, Alain Chapuis a été mandaté pour trouver une nouvelle organisation afin de maintenir le Corps de Première Intervention.

A ce titre, Alain Chapuis a sollicité un habitant de la commune, ancien sapeur-pompier volontaire devenu professionnel, pour qu'il reprenne l'encadrement du CPINI communal composé d'une quinzaine de sapeurs-pompiers volontaires.

Fin septembre, par arrêté municipal, **le sergent-chef Cyril Dubus a été nommé chef de corps du CPINI** de Saint-Étienne-du-Bois. Il peut compter

sur l'appui de Jérôme Jantet qui assure à présent la fonction d'adjoint au Chef de Corps.

Dès la prise de fonction du nouveau commandement, il a été procédé à un état des lieux matériel et humain. Des orientations ont été définies pour assurer l'avenir du CPINI tout en tenant compte des enjeux territoriaux qui se présenteront à notre corps communal dans les années à venir.

Dans cette perspective, il a été fait le choix d'**inscrire le CPINI de Saint-Étienne-du-Bois dans la démarche du Réseau Départementale d'Alerte lancée par le SDIS de l'Ain** pour assurer d'une part, un maillage territorial optimisé par la proximité et la réactivité des secours, et d'autre part, pour mieux intégrer les sapeurs-pompiers des corps communaux dans la chaîne des secours.

Cette étroite coopération entre les corps communaux et les centres d'intervention et de secours départementaux permettra ainsi un meilleur service de secours à nos concitoyens sur l'ensemble du département de l'Ain.

Le conseil municipal, réuni le 28 septembre, a délibéré, à l'unanimité, pour l'intégration de notre commune dans ce Réseau Départemental d'Alerte.

Nous tenons à remercier et à féliciter Cyril Dubus et Jérôme Jantet pour leurs engagements respectifs au sein de notre CPINI.

Nous témoignons notre soutien à nos sapeurs-pompiers volontaires. Un soutien indéfectible qui, comme toujours, continuera d'accompagner notre CPINI vers l'avenir !

Jérôme JANTET - Cyril DUBUS



Vous souhaitez vous inscrire dans cette chaîne de secours à la personne, n'hésitez pas rejoindre les hommes et les femmes du Corps de Première d'Intervention de notre village.

 Contactez : cpi.stetiennedubois@gmail.com

Malgré un contexte particulier qui nous a forcés à nous réinventer et nous adapter, nous avons pu effectuer notre habituelle tournée des calendriers.

Nous tenons à remercier tous les Stéphanois et Stéphanoises qui ont généreusement contribué par leurs dons.

Nous allons donc prochainement pouvoir investir dans du nouveau matériel qui viendra compléter les dotations de la commune.

Nous vous souhaitons à tous et toutes une excellente année 2021, pleine de réussite, de nouvelles perspectives et de santé.

L'amicale des sapeurs-pompiers stéphanois



Comment passer une alerte !



L'ALERTE : UN MAILLON ESSENTIEL DANS LA CHAÎNE DES SECOURS

Passer une alerte pour obtenir du secours, c'est un moment où l'on doit décrire, exprimer, faire ressentir notre situation, en quelques secondes à une personne totalement ignorante de notre situation mais très entraînée à prendre des appels. C'est pour cela qu'il faut aller directement au but, employer des mots clairs, simples, précis et tout ceci avec un stress très présent qui va monter en puissance, suivant si l'on n'est que témoin ou si nos proches sont concernés.

Vous êtes les yeux et les oreilles du professionnel qui va prendre votre appel.

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24. Toutefois, trop d'abus ou d'appels mal orientés surchargent encore inutilement les lignes téléphoniques.

Chaque année, en France, près de **4 300 000 interventions sont réalisées par les sapeurs-pompiers**, soit 11 700 interventions par jour. Quant au SAMU, il reçoit près de 2 500 appels par jour. Ce nombre d'appels reçus ne correspond cependant pas forcément à des

situations d'urgence. On estime que, dans plus de 30 % des cas, la réponse apportée consiste seulement en une information ou un conseil médical.

Un citoyen mieux informé aide les secours à intervenir dans de meilleures conditions et le plus rapidement possible.

Dans tous les cas, pour faciliter et accélérer le traitement de votre appel, **veuillez à préciser les 3 points suivants :**

Qui suis-je? Vous êtes victime, témoin...
Donnez un numéro de téléphone sur lequel vous restez joignable.

Où suis-je? Donnez l'adresse précise de l'endroit où les services doivent intervenir surtout si vous n'êtes pas sur place.

Pourquoi j'appelle ? Précisez les motifs de votre appel.

N'oubliez pas de vous exprimer clairement auprès de votre interlocuteur. Le temps que vous passez au téléphone n'est jamais inutile, ne retarde jamais l'intervention et permet la meilleure réponse à l'urgence pour laquelle vous l'appelez.

Enfin **écoutez attentivement les conseils** donnés sur la conduite à tenir avant l'arrivée des secours.

Votre comportement peut permettre de sauver une vie.

LES NUMÉROS D'URGENCE DANS L'AIN



Les pompiers et le SAMU 01 sont réunis sur une plateforme commune CTA, centre de traitement des appels, sur le site du SDIS de l'Ain à Bourg en Bresse et sont en concertation permanente, pour améliorer leurs réponses opérationnelles.

Le 18 est le numéro d'urgence avec une réponse immédiate

Les pompiers assurent de plus, la réponse au 112 (avec traducteur pour les étrangers) et retransmettent aux services des mairies et du conseil départemental (direction des routes) respectivement toute demande pour des animaux domestiques errants, des objets sur la voie publique ainsi qu'aux autoroutes en cas de panne.

Le 17 est géré par les gendarmes hormis pour Bourg en Bresse et Oyonnax sièges de Police Nationale.






A découper selon les pointillés pour le conserver précieusement



NUMÉROS D'URGENCE

 Samu	 Police	 Pompiers	 Urgence SMS	 En mer	 Europe
 15	 17	 18	 114	 196	 112

 15 SAMU Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soins.	 17 POLICE SECOURS Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.	 18 SAPEURS-POMPIERS Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.
 112 NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.	LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE GRATUITS ET JOIGNABLES 7J/7 ET 24H/24. 	114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES Accessible par visioconférence, tchat, SMS et fax pour contacter le 15, 17 et 18. Application "Urgence 114" disponible sur iOS et Android.
 3117 Pour signaler par téléphone une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.	 3919 Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.	 119 Numéro d'urgence dédié aux enfants en danger, victimes de violences physiques ou psychologiques.
31 117 Pour signaler par SMS une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.	 115 Numéro du SAMU Social, vient en aide aux personnes sans abri et en grande difficulté sociale.	 116 000 Numéro d'urgence en cas de disparition d'enfants, il a pour mission d'écouter et soutenir les familles d'enfants disparus.



Comment passer une alerte ?



J'appelle le 112

- Bonjour
- je me trouve sur la commune de :
- adresse précise :
- je suis situé près de (*par rapport à des bâtiments remarquables*).
- je suis en présence d'une victime (*ou plusieurs*)
- je donne le nom de la victime (*si je la connais*)
- enfant ? homme ? femme ?
- âge approximatif
- voilà ce qui s'est passé :

- je précise :
 - ▶ où se trouve la victime
 - ▶ S'il y a un saignement abondant
 - ▶ Si la victime réagit aux sollicitations ;
parle et se souvient de ce qui s'est passé
OU si la victime réagit aux sollicitations,
parle mais tient des propos incohérents
OU si la victime ne réagit absolument pas aux sollicitations.

- je reste attentif aux questions de mon interlocuteur
- je ne raccroche qu'après l'accord de mon interlocuteur.

(En attente des secours, ne pas hésiter à demander de l'aide pour baliser la venue des secours : personne en bout de chemin, véhicule en feux de détresse devant l'adresse indiquée, etc.)



Diagnostic énergétique pour les bâtiments communaux de Saint-Étienne-du-Bois

Afin de réduire au mieux ses dépenses en énergie et son empreinte carbone, la Municipalité souhaite soumettre ses bâtiments communaux à un diagnostic énergétique précis.

Pour cela, elle fait appel à la société Buildy spécialisée dans le conseil et l'ingénierie dans le domaine de l'optimisation énergétique.

Cette démarche va permettre en corrélant des mesures multiparamétriques de définir avec précision les faiblesses énergétiques des bâtiments étudiés.

Par la suite, la Municipalité pourra s'appuyer sur cette analyse factuelle de l'état de ses bâtiments en termes d'isolation, de chauffage, d'hygrométrie et de ventilation, pour définir et prioriser ses décisions quant aux travaux qui s'avèreront nécessaires.

Ces décisions seront également définies de manière à répondre aisément aux futures réglementations en matière d'énergie.



D'un point de vue technique, différents capteurs vont être placés dans les bâtiments à évaluer. Ils mesureront en continu la température, l'hygrométrie, le taux de CO₂, la consommation d'eau, les temps d'éclairage. Le traitement statistique des données enregistrées et son interprétation conduiront à cibler les défaillances. Les capteurs reliés entre eux grâce à un système radio très performant appelé

LoRaWAN, transmettront instantanément les éventuelles alertes à certains élus et/ou personnels techniques.

Cette technologie présente l'avantage d'agir rapidement et efficacement sur les causes identifiées par les capteurs dans le cas d'alerte de dysfonctionnement, mais aussi de pouvoir programmer des interventions plus lourdes en termes d'équipements. Les interventions techniques seront ainsi à la fois curatives et préventives.

Dans un premier temps, l'étude portera sur 4 sites équipés respectivement d'un pack de 3 ou 4 capteurs :

1. Le groupe scolaire avec 2 classes de l'école publique, le restaurant scolaire, le centre de loisirs.
2. Le foyer communal
3. Le site des maisons de Pays comprenant la chaufferie bois, le restaurant de la maison des Pays de l'Ain, la ferme Condal et la ferme de la Claison.
4. La salle des fêtes – Bien que son remplacement soit envisagé celle-ci pourra servir de bâtiment témoin compte tenu de ses infrastructures obsolètes.

En fonction des constats effectués, il sera aussi possible de former les usagers de ces différents sites à utiliser de façon optimale les équipements mis à leur disposition.

La solution proposée par la société Buildy étant évolutive et modulable, les capteurs pourront être déplacés par la suite sur d'autres bâtiments, caserne des pompiers par exemple.

L'installation du dispositif se fera en début d'année 2021.



Le foyer communal



Centre village

La **maison Guillerminet** est devenue propriété de la commune depuis octobre à la fin d'engagement avec l'Etablissement Public Foncier (EPF).

Les travaux sur les **propriétés Luirard et Guillot** ont commencé avec le nettoyage du parc et la démolition de la maison à l'angle de la rue de la gare. La halle conservée est en cours de rénovation.



Propriété Guillerminet



Propriété Guillot



Plan Local d'Urbanisme

Le PLU est régi par le Règlement National d'Urbanisme et par le Schéma de Cohérence Territoriale.

Une révision simplifiée du PLU est en cours d'étude, le cabinet Berthet-Laugier-Caulfuty de Bourg est sollicité pour définir les possibilités de modification.

Le PLU a été approuvé le 14 mars 2016, il est consultable sur :



www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

En 2020, les services de la commune ont traité :

CUa	Certificats d'urbanisme informatifs :	64
CUb	Certificats d'urbanisme opérationnels :	2
DP	Déclarations préalables :	49
PC	Permis de construire :	24
DIA	Déclaration d'intention d'aliéner :	32
AT	Autorisations de travaux (accessibilité) :	5
PA	Permis d'aménager :	0
AP	Autorisations Préalables (enseignes) :	1

Soit un **total de 176 dossiers** transmis aux administrations concernées pour validation.



Toutes les statistiques sur le logement à Saint-Étienne-du-Bois sur : <https://www.insee.fr>

Vue aérienne tènement Luirard





2020, une année de transition...

Pour une fois, la faute n'est pas liée directement aux élections municipales mais bien à la pandémie du COVID-19. Les élections du Maire n'ayant pu avoir lieu avant le 25 Mai, seules les affaires courantes régissant la vie de notre collectivité, pouvaient être traitées.

C'est seulement le 17 Juin, soit trois mois après la date habituelle, que le budget communal a pu être adopté.

Comme nous vous l'avons présenté lors de la cérémonie des vœux de janvier 2020, la situation comptable de la commune est conforme à nos prévisions. Malgré la baisse continue des dotations de l'État, la gestion rigoureuse de nos dépenses nous permet de dégager un solde suffisant pour autofinancer l'ensemble de nos projets.

Notre objectif est simple : maintenir la dynamique d'investissement que nous avons lancée depuis 2014 tout en poursuivant le désendettement de la commune. Une dette antérieure qui continue de peser lourdement sur nos finances à hauteur de 14 % de nos dépenses annuelles. Un remboursement annuel des emprunts qui se porte à 170 000 €. Une somme conséquente qui vient, inévitablement, abaisser notre capacité d'autofinancement et nous oblige à prioriser nos projets.

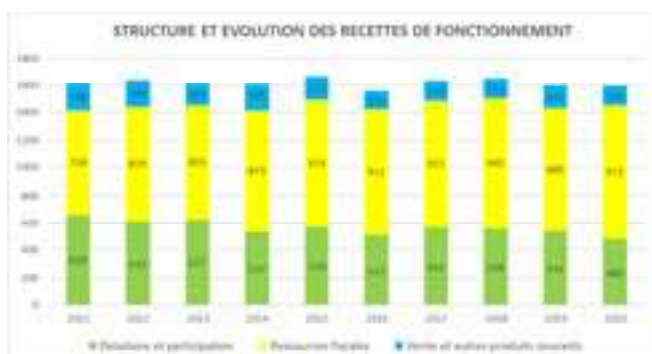
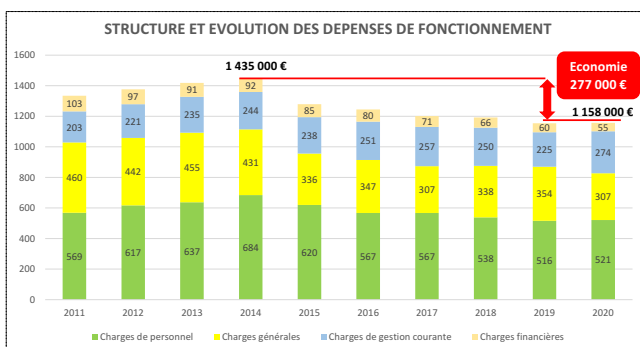
Les résultats de l'année 2020 sont quelque peu décalés par rapport à nos prévisions en raison du retard pris pour l'acquisition du tènement Luirard et la fin des règlements des travaux de notre traversée du village. Notre capacité d'autofinancement atteint plus d'un million d'euros fin 2020 et nous permettra d'autofinancer l'achat de la propriété Luirard pour un montant de 330 000 € et le financement du projet cœur de village estimé à 380 000 € H.T.

Un dossier sur lequel nous avons, bien entendu, sollicité l'aide financière de nos collectivités de rattachement, la CA3B, le Département et la Région. Nous avons également fait appel à la participation de l'État au travers du fond de relance annoncé en juin 2020 pour les collectivités de proximité. Nous espérons pouvoir ainsi atteindre un minima de 50% d'aide pour le projet du cœur de village.

Comme vous pourrez le constater au travers des différents graphiques, toutes les charges de notre collectivité sont désormais maîtrisées. Nous ne sommes plus en mesure de trouver de nouveaux postes d'économie, ou si ce n'est à la marge. La maîtrise de nos dépenses énergétiques sera une piste prépondérante pour les années à venir. Moins consommer, utiliser du matériel aux rendements énergétiques plus performant dans des bâtiments mieux isolés, voire même producteurs d'énergie renouvelable, une démarche qui s'inscrit pleinement dans la ligne de conduite sur la transition écologique initiée par la municipalité au cours de ces dernières années.

Pour conclure, il nous reste à « mettre sur la table » le douloureux problème de la répartition équitable du montant des attributions de compensations reversées par la CA3B à ses communes. Alors que certains villages de même population, du même territoire perçoivent un montant d'attribution supérieur à 300 000 € annuel, **notre commune doit, quant à elle, reverser 21 000 € chaque année à la CA3B.**

Autant de différences qui ne sont plus supportables et qui méritent une remise en question dans les années à venir. Un sujet brûlant que je défendrai au sein des instances communautaires pour assurer la solidarité et l'équité de notre territoire, de notre village et des Stéphanois à l'intérieur de cette grande agglomération.





Nos nouveaux commerces

Un nouvel artisan !

La mie Bérodièr

Après un an de fermeture, un ancien Stéphanois, **Jean-Louis Bérodièr**, 57 ans, succède à la boulangerie Prost. L'ouverture de l'établissement a eu lieu en août.

Une aventure familiale puisqu'il est accompagné de ses filles, Céline et Véronique, en charge du service en boutique.

Un retour aux sources pour cet artisan qui, à l'âge de 14 ans, faisait ses débuts chez Pierrot Darnant à Saint-Étienne du Bois.

Après diverses expériences professionnelles dans la région, Jean-Louis fait le choix de s'installer sur la commune offrant ainsi l'opportunité d'une seconde boulangerie.

Cet artisan propose une grande variété de pains de qualité. En ce qui concerne la pâtisserie, c'est là encore une Stéphanoise, Marine Tirand, qui occupe le poste de chef pâtissière.

La boulangerie est ouverte de 6h30 à 19h30 du mardi au samedi et de 6h30 à 12h30 le dimanche.

Un nouveau commerce de proximité est une chance pour les habitants de la commune... Consommer local c'est maintenir l'économie et la vie du village !

La boulangerie est ouverte de 6 h 30 à 19 h 30 du mardi au samedi et de 6 h 30 à 12 h 30 le dimanche.

Un nouveau commerce de proximité est une chance pour les habitants de la commune... Consommer local c'est maintenir l'économie et la vie du village !



Kévin Comtet, 25 ans, originaire de Marboz et habitant Saint-Étienne-du-Bois depuis 3 ans, a fait le choix d'installer son **entreprise de plomberie** sur la commune. Après un cursus de 5 ans en apprentissage, il est titulaire de deux CAP en installation sanitaire et installation thermique, et d'un Brevet professionnel en génie climatique. Sa carrière a débuté au sein de la société Brachet-Comtet de Bourgen-Bresse, il y a exercé pendant 5 ans.

Son esprit d'entreprise l'a conduit à devenir artisan indépendant. Depuis le 1^{er} octobre 2020 il propose ses services d'installation et entretien en sanitaires, VMC, chauffage, pompe à chaleur. Souhaitant assurer à sa clientèle la garantie d'un travail de qualité, il suit actuellement une formation qualifiante pour l'obtention du label RGE en installation de chaudières gaz et fioul. Il poursuivra cette formation pour étendre son label à l'installation de pompes à chaleur et chaudières bois.

Son épouse rejoindra bientôt Kévin en tant que co-entrepreneuse, et prendra en charge la gestion administrative de l'entreprise.

Nous souhaitons à KC plomberie un bel avenir !



Fromagerie Perdrix

Après plusieurs semaines de travaux la fromagerie Perdrix a ouvert ses portes en décembre, **Françoise et Gilles Perdrix** vous accueillent dans leur élégante boutique. L'offre est alléchante, **une grande variété de fromages affinés, mais aussi un espace épicerie fine avec toute une sélection de produits locaux ou régionaux** tels que conserves et confitures artisanales, vins du Jura et du Bugey, café, tisanes bio, etc.

Les projets sont nombreux et dans les mois à venir, Françoise et Gilles organiseront des animations avec des producteurs locaux qui viendront nous faire découvrir des spécialités aindiennes.

Dans la famille de Gilles on est fromager de père en fils. L'expertise est grande et Gilles est fier de son savoir-faire, en effet après des années de travail dans une fromagerie du Doubs il aura fabriqué à lui seul 200 000 meules de comté.



Nous sommes très heureux de leur installation dans notre commune et nous leur souhaitons une belle réussite.

Place de la Halle, Saint-Étienne-du-Bois

09 81 61 78 34 - 06 50 87 54 81

Du mardi au samedi 8 h 30 à 12 h - 15 h 30 à 19 h

dimanche et jours fériés 8 h 30 à 12 h

**Boucherie
Aux Saveurs
Stéphanoises**



Joël Saint-Sulpice
508, Rue Centrale
01370 St Etienne du Bois
04 74 32 61 45

**UNE SEULE QUALITÉ !...
...LA MEILLEURE**

KC PLOMBERIE
NETtoyage & RENOVATION

**Sanitaire - Chauffage
VMC - Pompe à chaleur
Entretien et Dépannage**

Kévin COMTET

235 Chemin de la Bergaderie
01370 SAINT ETIENNE DU BOIS
07 50 20 46 53
kcplomberie@outlook.fr

BAGUETTE DE TRADITION FRANÇAISE
Chaupinette
DEPUIS 1998

En **exclusivité** vous trouverez notre entremet nommé « Le Turc » : gâteau emblématique de Bourg-en-Bresse qui a régalé des milliers de clients du Pêché mignon !

Il se compose d'un sablé amandes et noisettes, d'une meringue et d'une crème mousseline praliné au beurre de BRESSE AOC.

Nous avons aussi notre Chaupinette : pain de tradition française avec une farine sélectionnée CRC, en cuisson sur toute la journée.

Nous sommes ouverts en 7 jours sur 7 :
du lundi au samedi de 6h30 à 19h30 et le dimanche de 7h à 13h.

Suivez-nous sur : 

Ou sur notre site : <http://www.la-chaupinette.com>
Pour vos commandes : commandes@la-chaupinette.fr

Ouvert en 7j sur 7 :

- Du lundi au samedi de 6h30 à 19h30
- Dimanche et jours fériés de 7h00 à 13h00



**436 Rue Centrale
01370 Saint-Étienne-du-Bois
04 26 89 81 08**



Centre Communal d'Action Sociale

Les membres :

Le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) est un établissement public administratif communal. Il est géré par un Conseil d'Administration qui est composé de huit membres dont :

- Le maire qui est le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Alain CHAPUIS.
- 4 membres élus qui sont des membres du conseil municipal : Virginie PRETI (Vice-Présidente du CCAS et Adjoint au Maire en charge des Affaires Sociales et de l'Éducation), Marie-Claire MOREY, Christine GENOUD et Michel BERTHET.
- 3 membres nommés : Maryse LABRANCHE, Mireille GUILLERMINET et Josette JAMBON.

Les actions :

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social de la commune.

Ses actions sont :

- L'avis consultatif sur les dossiers de demande d'aide sociale.
- L'organisation d'un repas en octobre offert aux personnes de plus de 75 ans (malheureusement cette année, annulé dans le cadre des mesures sanitaires liées au Covid 19).
- La Distribution d'un colis de Noël aux personnes de 75 ans et plus, absentes au repas d'octobre.

Demandes d'aides sociales :

Les demandes d'aides sont à faire auprès du département de l'Ain :

Pour les personnes âgées : <https://www.ain.fr/solutions-services-infos-pratiques/seniors/aides-seniors/>

Pour le retour à l'emploi : <https://www.ain.fr/solutions-services-infos-pratiques/emploi/>

Pour le logement : <https://www.ain.fr/solutions-services-infos-pratiques/habitat-logement/>

Toutes les aides : <https://www.ain.fr/solutions-services-infos-pratiques/>

Pour pouvoir bénéficier des aides, une rencontre avec les services du Centre Départementale de Solidarité est bien souvent nécessaire.

NOUVEAUTÉ : La commune de Saint-Étienne du Bois est rattachée au centre départemental de la Croix Blanche à Bourg-en-Bresse, en composant le 30 01 vous accédez directement aux services en charge d'étudier et d'instruire les demandes d'aides.

Le CCAS de Saint-Étienne-du-Bois vous reçoit sur rendez-vous les vendredis de 15h à 17h.



Pour cela, contacter la mairie :
par mail, mairie@stetiennedubois.fr
par téléphone au 04 74 30 50 36



Alain
CHAPUIS
Maire



Virginie
PRETI



Marie-Claire
MOREY



Christine
GENOUD



Michel
BERTHET



Maryse
LABRANCHE



Mireille
GUILLERMINET



Josette
JAMBON



Lors des deux périodes de confinement, la commune a mis en place des mesures d'aides et d'informations aux services de la population.

Dans le cadre de l'épidémie de COVID-19, la Municipalité a organisé des réunions de crise sanitaire afin d'identifier, sur la commune, les personnes potentiellement « vulnérables » en raison de leur âge, de leur état de santé ou de leurs difficultés de déplacement.

A l'issue de ces recensements, 80 foyers ont bénéficié d'une veille téléphonique assurée par les élus de la commune. Ces moments d'échange ont permis de prendre des nouvelles de la santé des personnes, de rappeler les consignes sanitaires liées à l'épidémie de COVID-19 mais également de proposer des solutions répondant à des besoins plus spécifiques tels que le portage de repas, la livraison de courses.

Également, des fiches informatives étaient disponibles sur le site de la mairie.



Distribution des colis de Noël

Cette année, compte-tenu des contraintes sanitaires, la Municipalité a eu le regret de ne pouvoir organiser le traditionnel repas pour les aînés de la commune.

Les élus se sont mobilisés afin que ces derniers puissent malgré tout bénéficier de quelques gourmandises. Ils ont confectionné 220 colis, préparés à partir de produits locaux.

Ainsi, les 28 et 29 novembre, toute l'équipe municipale a eu le plaisir de distribuer les colis de Noël aux anciens de notre village.

Les règles sanitaires ont été respectées ce qui n'a pas empêché le partage de précieux moments et de chaleur humaine.



ADAPA de nouveaux locaux à Saint-Étienne-du-Bois

Leader de l'aide à domicile sur le département de l'Ain, membre du réseau national UNA, l'ADAPA porte et défend des valeurs fortes depuis plus de 60 ans.

Dans une démarche de **prévention des fragilités et d'accompagnement des proches aidants**, l'ADAPA s'engage à organiser des services d'aide et d'accompagnement pour permettre un maintien à domicile de qualité tout en respectant le projet de vie des personnes.

L'association a déménagé et propose des locaux plus accueillants au 17 rue de la Gare à Saint-Etienne-du-Bois.



LE RESEAU
ADMR
DE L'AIN

RÉDUCTIONS ET
CREDITS D'IMPÔTS DE
-50%*

* Article 17 de la loi n° 114 du 24 août 2013 relative à l'accessibilité, à l'égalité de territoires et au numérique

ADMR
association, toute la vie, partout!

**REJOIGNEZ
NOTRE EQUIPE**

DE SALARIÉS
& DE BÉNEVOLES

EN CONTACTANT
L'ADMR BRESSE-REVERMONT

1, place de la Marie
01300 Saint-Etienne-du-Bois
Tél. 04 74 25 85 37

www.admr-bresse-revermont.com

Nos services
D'AGE À LA PERSONNE

Évaluation à domicile
sans engagement
contact@adapa01.com
04 74 45 59 65

NOUVEAU
SITE INTERNET

Recherchez toutes les informations
sur l'ADAPA en ligne
www.adapa01.fr

VOTRE ANTENNE DE
PROXIMITÉ DÉMÉNAGE
RETROUVEZ NOTRE
ASSOCIATION AU

17 rue de la Gare
69130 SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS

Accueil sur rendez-vous
Permis de conduire le
jeudi 14h - 15h30



Les années passent, les incivilités demeurent.

En effet, cette année encore, **de multiples dégradations ont été constatées et déplorées par les Stéphanois et la Municipalité** : jardinières renversées, décors de la Maison de Pays en Bresse saccagés, terrain stabilisé endommagé par des véhicules motorisés, massifs en cours de plantation et plates-bandes fleuries détériorées par le fouissage des animaux de compagnie au cours de leur promenade. Il est également à noter le laxisme de certains propriétaires canins qui abandonnent sans les ramasser les déjections de leur animal sur les lieux de passage de la commune.



Au-delà de ces dégradations matérielles, il en est **d'autres beaucoup plus graves, mettant en danger la vie d'autrui** : panneaux de signalisation tordus, arrachés et renversés sur la chaussée. D'aucuns peuvent imaginer les conséquences de tels actes de vandalisme si des véhicules venaient à percuter ces panneaux !

Pour information, le coût du remplacement d'un panneau est de 400 € TTC.



Mais, parmi toutes ces incivilités, il en est une très récurrente, le **dépôt sauvage autour des Points d'Apport Volontaires (P.A.V.)**. Ceci fait l'objet de multiples signalements en raison des nombreux désagréments que cela implique (odeurs et saletés, accessibilité aux containers entravée, proliférations de guêpes et rongeurs, etc.).

Une nouvelle fois, nous attirons votre attention, **si parfois, certains containers sont pleins, il est possible d'en informer la CA3B (le numéro figure sur chaque container : 0800 86 10 96 appel gratuit)**. Sinon, **il est souhaitable de se rendre sur un PAV proche où d'autres containers seront disponibles (Biolay/Tilleuls/ Camping/ Gare/ Châtelet / Bergaderie)**.

Par ailleurs, **les déchets encombrants et/ou non recyclables doivent être apportés uniquement en déchetterie**. Les horaires de la déchetterie de Val-Revermont figurent à la rubrique Infos Utiles.

Pour rappel, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg est en charge de l'enlèvement des containers. **L'entretien des plateformes incombe à nos employés municipaux, un coût non négligeable pour la Municipalité évalué à 12 000 €/an.**

Pour information, la taxe sur les ordures ménagères est collectée par la CA3B, mais le coût d'entretien des PAV est intégralement à la charge de la municipalité sur ses fonds propres.

En conséquence, afin de lutter contre ces incivilités, la Municipalité a décidé de prendre des mesures visant à responsabiliser l'ensemble de nos citoyens.

Ainsi dans les mois à venir, **des panneaux appelant à la responsabilité citoyenne** de chacun seront mis en place. **Le périmètre de vidéo protection sera étendu, notamment près des PAV**. Les infractions constatées feront l'objet de **verbalisation**. Pour certaines infractions graves, les contrevenants seront possiblement assujettis à des travaux d'intérêts généraux.



Chaque contrevenant s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 € selon le décret n° 2020-105 du 10 février 2020.



La Municipalité déplore devoir recourir à de telles mesures coercitives alors qu'il serait plus judicieux que les sommes engagées soient investies dans des projets bénéficiant à l'intérêt de toute notre collectivité.

Un nouveau support de communication, l'application PanneauPocket !

Toujours dans une volonté de proximité avec la population et afin de compléter les supports de communication déjà en place (site internet, page Facebook, panneau lumineux, bulletin municipal et Petit Sainté) **la Municipalité a fait le choix de se doter de l'application « PANNEAUPOCKET ».**

Cette application lorsqu'elle est installée sur les téléphones (ordinateurs ou tablettes) des administrés, leur **permet de recevoir en temps réel des informations communales.** Chacun a la possibilité de sélectionner les informations favorites qu'il souhaite recevoir en priorité, et sera alerté par une notification. Il sera également possible de faire remonter des informations citoyennes vers la mairie.

Les informations concernant les associations seront relayées, manifestations, dates d'Assemblées Générales, éventuelles modifications d'organisation, etc. Des rappels concernant les évènements à venir pourront être programmés.

Des liens permettront d'être redirigés vers le site internet pour consulter certains dossiers (PV de conseil municipal, liste des associations, etc.).

Ce système, au service de la population stéphanoise, **est offert par la mairie. Il est entièrement gratuit pour les utilisateurs et ne comporte pas de publicité.** Son installation ne nécessite aucune création de compte dans un respect total de l'anonymat de chaque abonné, **l'application est conforme au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).**

Gageons que les abonnés stéphanois seront nombreux, fiers d'habiter une commune qui se modernise et s'adapte aux nouvelles technologies !

Vous souhaitez télécharger cette application, veuillez vous reporter au flyer présent dans ce bulletin municipal.



*Précision : Lors de la saisie du nom de la commune dans la barre de recherche, vous devez libeller ainsi : **Saint-Étienne-du-Bois** ou **entrer le code postal et sélectionner la commune.***

Le mot de la minorité

La liste que j'ai eu l'honneur de mener lors de la campagne municipale 2020 a obtenu 1/3 des voix des Stéphanoises et Stéphanois.

Aussi, je profite de cet espace de communication municipal pour saluer et remercier, pour leur implication, mes colistiers, ainsi que toutes les personnes qui nous ont soutenus.

Nous avons pu élaborer un programme partagé, autour d'une vision citoyenne de l'évolution de notre village.

Au nom de cette équipe, je tiens à remercier nos concitoyens qui nous ont fait confiance et nous ont permis d'être présents au conseil municipal avec 3 sièges.

Loin des clivages politiques traditionnels et bien qu'ayant certaines divergences quant à l'orientation de notre village, avec l'équipe majoritaire élue, nous souhaitons nous inscrire en

bonne intelligence dans la dynamique en participant aux commissions et en étant proches de tous les habitants.

Nous ne sommes pas des opposants mais avons plutôt un regard différent et néanmoins complémentaire.

Nous resterons à l'écoute de toutes et tous pour vous représenter durant ces 6 années de mandat.

N'hésitez pas, comme certains le font déjà, à nous contacter.

Au nom de l'équipe minoritaire,

Éric Dubiel





INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Le répertoire unique (REU) géré par l'INSEE, permet à tout jeune recensé d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales.

À partir de 18 ans, si toutefois l'inscription n'a pas eu lieu (recensement tardif, déménagement,...), celle-ci peut être volontaire, soit en vous rendant :

- À la mairie de votre domicile.
- À la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujettis aux impôts locaux depuis au moins 2 ans.
- À la mairie de votre résidence si vous y vivez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois.
- À la mairie de la commune où vous êtes assujettis à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.
- À la mairie de la commune où vous avez la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique de société depuis au moins 2 ans.

En mairie vous devez fournir les documents suivants :

- Une pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française passeport ou carte nationale d'identité (si vous êtes devenu français récemment et n'avez pas encore de papiers français, il faut présenter une pièce d'identité d'origine récente et une preuve de nationalité).
- Un justificatif de domicile le plus récent possible (carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité ; avis d'imposition, un bulletin de paie, un titre de propriété ; une facture d'eau, d'électricité, de gaz).
- Le formulaire Cerfa 0°12669*01 de demande d'inscription.

Par correspondance, envoyer les mêmes documents (la pièce d'identité en photocopie).

 **Mairie de Saint-Étienne-du-Bois,**
tél : 04 74 30 50 36
mairie@saintetiennedubois.fr

Il est également possible de s'inscrire, depuis le 1^{er} janvier 2019, par internet en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr, les mêmes documents seront à fournir.

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent être déposées toute l'année auprès de la mairie.

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année (si l'âge de 18 ans est atteint et révolu avant le scrutin).

Depuis le 1^{er} janvier 2020, il est possible de s'inscrire jusqu'au 6^e vendredi précédent le scrutin.

ÉTAT CIVIL

Pour toutes informations concernant acte de reconnaissance, pacs, mariage, changement de prénom, recensement citoyen,... rendez-vous sur le site :

www.service-public.fr

À noter : Pour les reconnaissances, suite à la loi du 1009/2018 et à la circulaire du 1^{er} mars 2019, article 316 du code civil, il faut que l'auteur de la reconnaissance fournisse 2 justificatifs lors de sa déclaration : un pièce d'identité et un justificatif de domicile.

PERMIS DE CONDUIRE

Concernant le permis de conduire :

- les inscriptions,
- les demandes de réédition,
- la perte ou le vol,
- la conversion de Brevet militaire,
- la validation d'un diplôme professionnel,
- toutes demandes suite à invalidation, annulation ou suspension

Toutes les démarches sont faites en ligne sur le site : ants.gouv.fr

CIMETIÈRE DE SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS

Certaines concessions sont arrivées ou vont arriver à échéance. La date d'échéance figure sur l'arrêté de concession.

Afin de connaître les modalités de renouvellement, le titulaire ou à défaut ses ayants-droits peuvent se renseigner auprès de l'accueil de la mairie pendant les heures d'ouverture ou par téléphone.

Le délai pour demander un renouvellement de concession est de 2 ans maximum à partir de la date d'échéance.

RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Cette obligation accomplie, il reçoit une attestation de recensement. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat, permis de conduire, ...). En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une attestation de situation administrative. Le recensement citoyen permet d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Si vous êtes né Français, vous devez vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de votre anniversaire.

Si vous êtes devenu Français, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit l'obtention de la nationalité française.

- ▮ Si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.
- ▮ Si vous avez la carte mobilité inclusion avec la mention « invalidité », ou de la carte invalidité, ou si vous êtes handicapé (sous réserve d'avoir un certificat médical), vous pouvez demander à être autorisé à ne pas participer à la JDC, dès votre recensement.

La démarche peut se faire à la mairie de la commune de votre domicile (ou de celle située où est situé l'organisme auprès duquel vous avez fait élection de domicile).

La démarche peut se faire en ligne, service accessible avec un compte service-public.fr. Vous devez vous munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format PDF des documents à fournir.

Dans tous les cas, **vous devez fournir les documents suivants :**

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour



LA PAROISSE

Diocèse de Belley-Ars
Groupement Paroissial de Marboz/Saint-Etienne-du-Bois

Le monde entier traverse une crise sanitaire n'épargnant personne ni aucune institution. Notre groupement paroissial aussi vit son mouvement liturgique en phase avec la situation. **Le Père Bonaventure LAWSON est curé des villages de Marboz, Bény, Pirajoux, Saint-Etienne-du-Bois, Verjon et Courmangoux.**

Ordinairement, 2 messes sont célébrées chaque dimanche sur 2 paroisses différentes, rythme retrouvé dès le déconfinement.

En raison de la crise sanitaire la plupart des sacrements programmés pour l'année 2020 ont été reportés à l'année prochaine. Toutefois 5 baptêmes ont pu être célébrés.

Cette année, c'est aussi, pas moins 14 funérailles religieuses célébrées.

La joie et l'action de grâce étaient de la partie avec la veillée louange animée par les jeunes de la paroisse le 21 février.



La vie de la paroisse c'est aussi une multitude de bénévoles donnant généreusement de leurs temps et énergie pour rendre divers services pour le bien de toute la communauté, entre autres le Conseil Pastoral et le Conseil Économique, la permanence, le catéchisme, l'aumônerie, la chorale, le fleurissement,

le nettoyage, les services de l'autel et les services des offices.

La vie paroissiale se prolonge dans les maisons avec les équipes du rosaire se réunissant pour porter dans la prière les peines, les joies et les attentes de tous.

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE
MAGASIN D'ARTICLES FUNÉRAIRES
CHAMBRE FUNÉRAIRE
CONTRAT OBSÈQUES

PERMANENCE 7J/7 - 24H/24 AU 04 37 62 12 47
125 RUE DE L'ÉGLISE 01370 ST-ÉTIENNE-DU-BOIS



Infos utiles

HORAIRES MAIRIE

04 74 30 50 36

mairie@saintetiennedubois.fr

Lundi	08h00 – 12h00
Mardi	08h00 – 12h00
Mercredi	08h00 – 12h00
Jeudi	08h00 – 12h00
Vendredi	08h00 – 12h00 14h00 – 18h30

www.st-etienne-du-bois.fr



Actualisation du site très régulièrement

MÉDIATHÈQUE

04 74 25 86 41

mediatheque@saintetiennedubois.fr

[Facebook.com/mediathequestetienne-dubois](https://www.facebook.com/mediathequestetienne-dubois)

Horaires d'ouverture :

Mardi	17h00 – 18h30
Mercredi	10h00 – 12h00 14h00 – 18h00
Vendredi	15h00 – 19h00
Samedi	10h00 – 12h00 14h00 – 17h00

DON DU SANG

St-Etienne-du-Bois de 15h30 à 19h

Lundi 08 février 2021

Lundi 21 juillet 2021

Lundi 6 décembre 2021

Vendredi 5 février 2021

(Val-Revermont)

CINÉMA RURAL ITINÉRANT

Contact : Marc BULIN

06 83 48 19 78

AIDE À LA PERSONNE

Centre Médicaux Social : 30 01

ADMR : 04 74 25 85 37

ADAPA : 04 74 45 59 65

TRANSPORTS SCOLAIRES

Compétences de la CA3B

TRANSPORTS

MOBIGO

Ligne Bourg-en-Bresse - Lons-le-Saunier

Renseignements : 03 80 11 29 29

Du lundi au samedi 7h – 20h

www.viamobigo.fr

Les services d'autocars Mobigo sont assurés, selon les lignes, avec des modes d'exploitation différents : par des transporteurs privés en **délégation de service public** ou directement via une **société publique locale**. La SPL Mobilités Bourgogne-Franche-Comté, dont la Région est le principal actionnaire, exploite certaines lignes. Cette structure est issue de la fusion des anciennes SPL ou Régies départementales existantes. Depuis le 31 août 2020 les horaires de la ligne Mobigo Bourg-en Bresse - Lons le Saunier ont changé. Il n'y a plus qu'une seule ligne. **L'arrêt dans les deux sens se fait au niveau de la pharmacie de Saint-Etienne-du-Bois.**

PETITE ENFANCE

& ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Multi accueil POM'CANNELLE

04 74 25 08 46

pomcannelle@ca3b.fr

Crèche :

du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Halte garderie :

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

RAM (Relai Assistantes Maternelles)

Animatrice responsable :

Carmen PEREIRA

04 74 42 33 04 – 06 24 67 90 49

relais-caramel@wanadoo.fr

Siège social :

Résidence des Mousserons – Treffort –

01370 VAL-REVERMONT

CENTRE DE LOISIRS

(accueil périscolaire et extrascolaire)

cdl.stetiennedubois@wanadoo.fr

CA3B

Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse

3 avenue Arsène d'Arsonval – CS 88000 – 01000 BOURG-EN-BRESSE

04 74 24 75 15

Accueil du lundi au jeudi : 8h30 – 12h00 | le vendredi : 14h00 – 16h45

DÉCHÈTERIE

Lucinges - 01370 VAL-REVERMONT

Horaires d'été,

1^{er} avril – 30 septembre

Lundi et vendredi 14h00 – 17h00

Mercredi et samedi 09h00 – 12h00

14h00 – 18h00

Horaires d'hiver,

1^{er} octobre – 31 mars

Lundi et vendredi 14h00 – 17h00

Mercredi et samedi 09h00 – 12h00

14h00 – 17h00

Collecte des ordures ménagères :

Vendredi matin

Gestion des déchets :

Pôle déchets du centre technique de

La CA3B à Viriat **Numéro vert (appel**

gratuit) 0800 86 10 96

TRANSPORTS SCOLAIRES

04 74 45 07 60

rubisjunior@rubis.grandbourg.fr

TRANSPORTS À LA DEMANDE

Renseignements :

04 74 45 05 06

info@rubis.grandbourg.fr

Pour réservations :

04 57 38 37 01

www.rubis.grandbourg.fr





550 chemin de Chaffoux
1340 St-Etienne-du-Bois

06 44 81 88 41
aventuredelabresse@gmail.com

Ouvert dès les vacances de février!!

SAS GROS Frères

MENUISERIE ARTISANALE

AVANT

APRÈS



NEUF & RÉNOVATION / BOIS-PVC-ALU



- Portes d'entrée • Fenêtres
- Portails • Volets roulants
- Escaliers • Parquets
- Cuisines • Agencement
- Terrasses

221, ch. de la Zone d'activités - 01370 ST-ÉTIENNE-DU-BOIS - 04 74 30 50 58

www.grosfreres-menuiseries-01.com



Infos utiles

RUBIS'PLUS GARE LES SERVICES RUBIS'PLUS PRENNENT LE RELAIS DU RESEAU BUS



DEPUIS/VERS LA GARE SNCF,
TÔT LE MATIN, DU LUNDI AU VENDREDI

- Service accessible au départ des arrêts des lignes urbaines **1 2 3 4 5 6 7 21**
- Communiquer l'arrêt de votre prise en charge pour les TER de 5h31 ou 6h01.
- Réservez la veille de votre déplacement **avant 17h au 04 57 38 37 01** ou via www.rubis.grandbourg.fr rubrique Rubis'Plus, transport à la demande.

DEPUIS LA GARE, EN SOIRÉE,
DU LUNDI AU VENDREDI

- Le soir, un véhicule est à disposition devant la gare pour vous ramener à l'un des arrêts des lignes urbaines **1 2 3 4 5 6 7 21**. Un véhicule vous attend à 20h30 et 21h30 et vous dépose à l'arrêt de votre choix, il vous suffit en montant de l'indiquer au conducteur.
- En cas de retard des trains le soir, le véhicule vous attendra, la correspondance est garantie.
- Service disponible sans réservation.

DEPUIS/VERS LA GARE, LE DIMANCHE
EN SOIRÉE ET LES JOURS FÉRIÉS

- Depuis la gare, à 19h35 et 21h10, sans réservation.
- Correspondance avec les TER.
- Le service dessert 15 arrêts de Bourg-en-Bresse : Sépard Gare, Préfecture, Hôtel de Ville, Carré Amiot, Moulin de Rozières, Dunant, Schuman, Granges Bardes, Alimentec, Revermont, Sardières, Lycée Agricole, Croix blanche, Jura, Baudières, Alagnier

RUBIS'PLUS DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS LES SERVICES RUBIS'PLUS PRENNENT LE RELAIS DU RESEAU DE BUS



EN JOURNÉE

Déplacez-vous sur réservation les dimanches et jours fériés en journée de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30 :

- Sur le territoire de 15 communes*.
- D'un point d'arrêt à point d'arrêt.
- Sur réservation au plus tard la veille avant 17h00.
- À l'horaire de votre choix, selon les horaires disponibles précisés lors de votre réservation.

*LISTE DES 15 COMMUNES : BOURG-EN-BRESSE, BUELLAS, DOMPIÈRE-SUR-VEVÈLE, JASSERON, MONTCET, MONTTRACOL, LENT, PÉRONNAS, POLLAT, SAINT-ANDRÉ-SUR-VIEUX-JONC, SAINT-DENIS-LES-BOURG, SAINT-RÉMY, SERVAL, VANDIÈRE, VIBAT

JE TÉLÉCHARGE L'APPLICATION

Rubis



AGENCE GRAND BOURG MOBILITÉS

2 RUE DU 19 MARS 1962 - 01000 BOURG-EN-BRESSE

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h15
Mercredi de 9h à 18h15 - samedi de 9h à 12h15

04 74 45 05 06

Rubis Grand Bourg Mobilités

www.rubis.grandbourg.fr

info@rubis.grandbourg.fr

- Qui vient vous chercher
dans votre commune ?
C'est

Rubis' Plus



KEOLIS

GRAND BASSIN de BOURG-EN-BRESSE
Communauté d'agglomération

LES SERVICES DE TRANSPORT À LA DEMANDE DEVIENNENT RUBIS'PLUS



RUBIS'PLUS SUR 74 COMMUNES

NOUVEAU - Les 74 communes de l'agglomération sont désormais toutes desservies. L'offre existante sur 15 communes* est intégrée à l'offre Rubis'Plus avec des modifications d'horaires. Reportez-vous au guide de votre secteur et à la carte pour connaître la liste des communes desservies.



RUBIS'PLUS GARE DU LUNDI AU VENDREDI
RUBIS'PLUS DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

Le fonctionnement des services tôt le matin (sur réservation), tard le soir (sans réservation) du lundi au vendredi et le dimanche (journée et soirée) demeure également inchangé.



RUBIS'PLUS PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Le service pour les Personnes à Mobilité Réduite ne connaît aucune modification et s'appelle désormais Rubis'Plus. La desserte est d'adresse à l'adresse du lundi au samedi, sur le périmètre de 15 communes*. L'accès au service se fait sur acceptation du dossier. Plus d'information au 04 57 38 37 01.

UN NUMÉRO UNIQUE POUR TOUTES
VOS RÉSERVATIONS RUBIS'PLUS

... 04 57 38 37 01 ...

Du lundi au samedi de 8h00 à 19h00

(hors jours fériés et lundi de Pentecôte)

Possibilité d'effectuer sa réservation via

www.rubis.grandbourg.fr

*LISTE DES 15 COMMUNES : BOURG-EN-BRESSE, BUELLAS, DOMPIÈRE-SUR-VEVÈLE, JASSERON, MONTCET, MONTTRACOL, LENT, PÉRONNAS, POLLAT, SAINT-ANDRÉ-SUR-VIEUX-JONC, SAINT-DENIS-LES-BOURG, SAINT-RÉMY, SERVAL, VANDIÈRE, VIBAT

RUBIS'PLUS SUR 74 COMMUNES



RUBIS'PLUS PERMET DE RELIER LES COMMUNES PÉRIPHÉRIQUES À BOURG-EN-BRESSE ET À DES PÔLES D'ATTRACTIVITÉ SYMBOLISÉS PAR LE SIGLE SUR LA CARTE.

LES + DU SERVICE

- Ouvert à tous, sur réservation (inscription gratuite au préalable).
- Du lundi au samedi, hors jours fériés.
- Entre 3 et 5 allers/retours par jour proposés.
- De point d'arrêt à point d'arrêt, depuis toutes les communes vers Bourg-en-Bresse et les pôles d'attractivité de votre secteur.
- Tous les arrêts scolaires desservis sur les 15 communes* sont maintenus.
- Horaires d'arrivée et de départ garantis à Bourg-en-Bresse et aux pôles d'attractivité de chaque secteur.
- Accessible avec les titres du réseau Rubis (à l'exception du titre 1 Aller/Retour par Jour Scolaire).

EN PRATIQUE

TROUVER SON HORAIRE

Consultation et choix de votre horaire d'arrivée sur le guide de votre secteur ou sur www.rubis.grandbourg.fr.

Liste des arrêts desservis disponible sur le guide de votre secteur ou sur www.rubis.grandbourg.fr.

RÉSERVER SON TRAJET RUBIS'PLUS

Entre 1 mois et jusqu'à 2 heures avant l'horaire de départ.

EFFECTUER SON TRAJET AVEC RUBIS'PLUS

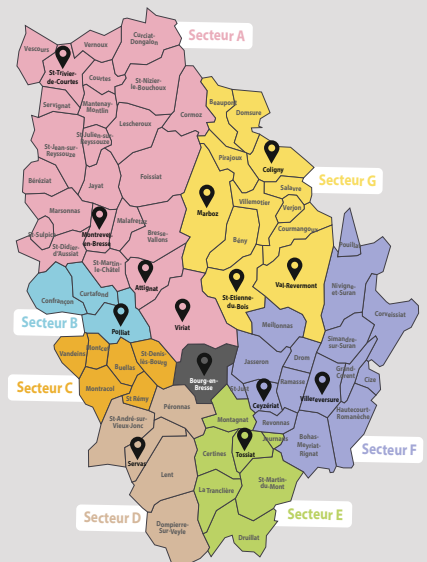
Confirmation de l'horaire de départ la veille par sms, appel ou mail.

Présence recommandée à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire de départ.

VALIDER SON TITRE DE TRANSPORT

Validation du titre de transport Rubis à chaque montée ou possibilité d'acheter un titre unité à 1,30€ auprès du conducteur

LES 74 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION DE BOURG-EN-BRESSE



ASSOCIATIONS : UNE SUBVENTION POUR LA LOCATION DE VAISSELLE RÉUTILISABLE

La Communauté d'Agglomération finance à hauteur de 80% du montant HT la location de vaisselle lavable et réutilisable pour les événements associatifs. Une manière de sensibiliser à la réduction des déchets et d'améliorer la propreté des sites de manifestations.

Les associations sont libres de s'adresser au prestataire de leur choix. Celui-ci fournit la vaisselle et se charge également de son lavage. La subvention est versée sur présentation de la facture. Pour exemple, la location de 500 gobelets coûte environ 90€ TTC. La Communauté d'Agglomération peut prendre en charge 60€. Pour demander l'aide, les associations doivent fournir devis, numéro de siret et RIB, en amont de la manifestation.

> Contact : 0 800 86 10 96.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : UN NOUVEAU DISPOSITIF D'AIDES FINANCIÈRES

Vous rénovez ? La CA3B vous aide.

La Communauté d'Agglomération accompagne et finance la rénovation énergétique des logements via le service « Mon Cap Energie ». En cette fin d'année, les dispositifs évoluent avec désormais des aides financières pour tous les propriétaires sans condition de ressources.

L'ACCOMPAGNEMENT MON CAP ÉNERGIE OBLIGATOIRE

Pour bien rénover, rien de mieux que d'être bien accompagné. C'est le rôle de Mon Cap Energie qui est le passage obligé pour bénéficier des aides.

Un conseiller se déplacera à votre domicile pour dresser un état des lieux complet des travaux à prévoir. Il en coûtera 149 € pour le porteur de projet. Chacun est ensuite libre de choisir l'artisan qu'il souhaite sous réserve qu'il soit labellisé RGE (reconnu garant de l'environnement).

QUI CONTACTER ?

ALEC01 - Mon Cap Energie
Tél : 04 74 45 16 49.
www.moncapenergie.fr

TROIS DISPOSITIFS D'AIDES

Dispositifs	Les travaux financés
Fonds isolation	Isolation des façades, de la toiture, des planchers, des combles, remplacement des portes et fenêtres
Fonds énergies renouvelables	Equipements en poêle à bois, géothermie, éolien, panneaux solaires
Opération programmée d'amélioration de l'habitat	Rénovation énergétique et adaptation des logements au vieillissement et au handicap

LES AIDES FINANCIÈRES

Fonds isolation et énergies renouvelables	
Subventions accordées	
Montants	Plafonds de ressources
10% dans la limite de 15 000€ HT de travaux subventionnables	Aucun
25% dans la limite de 15 000€ HT de travaux subventionnables	Ménage d'une personne Revenus inférieurs à 27 131€
	Ménage de 2 personnes Revenus inférieurs à 36 231€
	Ménage de 3 personnes Revenus inférieurs à 43 571€
	Ménage de 4 personnes Revenus inférieurs à 52 601€
	Ménage de 5 personnes Revenus inférieurs à 61 879€
	Ménage de 6 personnes Revenus inférieurs à 69 737€
Aide augmentée de 20% pour des projets d'isolation ayant recours à des éco matériaux : laine de bois, laine de chanvre, ouate de cellulose, etc.	

OPAH	
Subventions accordées	
Propriétaires occupants	De 55 à 75% d'aides dans la limite de 20 000€ HT de travaux subventionnables
Propriétaires bailleurs qui rénovent un logement à louer	De 25 à 65% d'aides dans la limite de 60 000€ HT de travaux subventionnables
Plafonds de ressources pour les propriétaires occupants	
Ménage d'une personne	Revenus inférieurs à 19 074€
Ménage de 2 personnes	Revenus inférieurs à 27 896€
Ménage de 3 personnes	Revenus inférieurs à 33 547€
Ménage de 4 personnes	Revenus inférieurs à 39 192€
Ménage de 5 personnes	Revenus inférieurs à 44 860€
Par personne supplémentaire	+ 5 651€

FAITES CONNAÎTRE VOTRE ÉVÈNEMENT SUR WWW.GRANDBOURG.FR ET AILLEURS

Vous organisez un évènement à destination du grand public (concert, exposition, spectacle, manifestation gastronomique ou sportive, etc.) ? Vous souhaitez le faire connaître, notamment sur les sites Internet de l'Office de tourisme, de la Ville de Bourg-en-Bresse (pour les évènements organisés dans la commune), de la CA3B, d'Aintourisme, du Département de l'Ain - liste non exhaustive, mais aussi dans des calendriers papier proposés par ces institutions ?

Nous vous invitons à renseigner les informations relatives à votre manifestation en quelques instants sur :

<https://www.bourgenbressetourisme.fr/vous-organisez-un-evenement/>.

Les données déposées seront validées par l'Office de tourisme pour être ensuite publiées sur les différents supports de communication concernés. En cas de doute ou d'éléments manquants, nous ne manquerons pas de revenir vers vous.

Une question ? Besoin d'aide ? Cathy est à votre écoute
> 04 74 22 83 58 -
evenements@bourgenbressetourisme.fr



JANVIER

Cérémonie des vœux de la Municipalité

Vendredi 17 janvier 2020, la traditionnelle cérémonie des vœux qui a eu lieu à la salle des fêtes a été l'occasion pour toute l'équipe d'Alain Chapuis de présenter aux habitants de Saint-Etienne-du-Bois, le travail effectué pendant l'année 2019 (rénovation du réseau d'assainissement, aménagement et, sécurisation de la traversée du village, investissement matériel pour l'entretien de la commune, panneau lumineux au centre village...) et de revenir aussi sur quelques réalisations importantes ayant marqué les six ans de ce premier mandat (station d'épuration, aménagement du foyer communal, développement de la fibre optique...). Alain Chapuis nous a également présenté Élodie Marsonnas (secrétariat et accueil) et Frédéric Vernoux (gestion chantiers, bâtiments, urbanisme) venus récemment renforcer l'équipe des employés de la collectivité.

À l'aide d'un diaporama, abordant chaque domaine de compétence d'une commune (personnel, investissements, communication, travaux, culture, patrimoine, urbanisme, finances, technologie, transition écologique...), M. le Maire a expliqué que le principal défi relevé

par la municipalité durant ce mandat a été de répondre aux exigences réglementaires imposées par les pouvoirs publics (Agenda d'accessibilité programmée et Plan local d'urbanisme), tout en poursuivant la maîtrise de ses dépenses, sachant que la diminution drastique des dotations de l'état a impacté fortement les finances des communes en général. Il a aussi soulevé le problème du versement des attributions de compensation prévues par la CA3B à chaque commune. Celles-ci peuvent se révéler inévitables en raison d'un mode de calcul n'ayant jamais été réévalué en tenant compte du développement de chacune d'elle.

La cérémonie s'est ensuite poursuivie par les interventions de Monique Wiel, Vice-présidente de l'agglomération, de Catherine Journet, Conseillère départementale et de Xavier Breton, Député de l'Ain. M. Alain Chapuis a clôturé cette cérémonie en remerciant les employés communaux, les responsables d'associations, les pompiers, les enseignants... ainsi que les élus qui ont beaucoup donné de leur temps pour assurer les nombreuses animations culturelles portées par la municipalité (fête de la



musique, Fest'à Sainté, feu d'artifice, forum des associations...). Des implications personnelles qui ont permis, d'une part, de renforcer les liens avec les concitoyens par la disponibilité des uns et des autres, et d'autre part d'assurer une vraie dynamique à notre village. Au nom du conseil municipal, M. le Maire a présenté ses vœux de bonheur, de santé et de réussite à l'ensemble de ses concitoyens.



A année particulière, Echange particulier !!!

Compte tenu de la situation sanitaire de 2020, l'échange enfants qui était fixé début juillet en Vendée a été annulé. Nous reconduisons pour l'année 2021 cet échange toujours en Vendée, celui-ci se déroulera au début des vacances scolaires de juillet 2021.

Notre marche gourmande s'est trouvée exceptionnellement transformée en une balade champêtre. C'est environ 70 sympathisants qui sont venus partager une matinée à l'air pur sur les chemins stéphanois (environ 13 km). Rendez-vous est donné pour le 1^{er} dimanche de septembre 2021.

Rappelez-vous aussi que nous faisons toujours notre **vente d'huîtres pour les fêtes de fin d'année.** Toutes les modalités vous seront communiquées par voie de presse ou publicité.

Sachez que les bénéfices de ces manifestations servent à limiter le coût du séjour de nos enfants aindinois. Pour les familles intéressées par l'échange et qui souhaitent avoir des informations sur le séjour qui se déroulera début juillet en Vendée, vous pouvez contacter **Sonia CUISINIER (Présidente)** au 06 73 18 55 09.





Sou des écoles

Le samedi 15 février, le Sou des écoles de St-Étienne-du-Bois a organisé à la salle des fêtes une **soirée théâtre**.

En première partie, la **compagnie Pâte à trac de Montrevel en Bresse** a présenté trois courtes saynètes humoristiques revisitant les classiques du théâtre.

À l'entracte, l'équipe de parents bénévoles a proposé un service snack, gâteaux, boisson qui a été très apprécié.



En seconde partie, les comédiens ont interprété une pièce de Sébastien Thiéry intitulée « Comme s'il en pleuvait », comédie désopilante sur l'argent qui rend fou.

Les spectateurs ont réagi avec enthousiasme et ont été conquis par la prestation des acteurs.

Un grand merci à toute l'équipe de Yann Saint Cyr pour cette soirée divertissante !

Apiculteurs de l'Ain



Le syndicat des apiculteurs de l'Ain a tenu son assemblée générale au sein de la Maison des pays de l'Ain le dimanche 16 février.

L'ensemble des **problématiques environnementales, sanitaires et parasitaires** ont été abordées avec entre autres les difficultés rencontrées du fait de la présence du frelon asiatique dans le nord du département.

Le syndicat a choisi d'orienter sa lutte contre cette espèce nuisible en utilisant des pièges à frelons. Cette technique permet également d'évaluer la population d'insectes sur chaque zone.

Cette assemblée sur la commune a permis de remercier l'équipe de Guy Saunier, président de l'association, pour son investissement et de saluer nos apiculteurs locaux ainsi que les bénévoles du rucher école de l'écomusée des fermes de Pays de Bresse.





Bourse aux jouets

L'équipe du comité de gestion du restaurant scolaire a organisé le dimanche 8 mars, dans la grande salle du foyer communal, **une bourse aux jouets et de matériel de puériculture.**



Un stand crêpes et boissons agrémentait cette manifestation.

De nombreux exposants étaient présents et ont fait de cette journée **une belle réussite.**

Amicale du Don du sang

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ET 60^e ANNIVERSAIRE**



L'amicale des donneurs de sang de Saint-Étienne-du-Bois / Val-Revermont est le relais entre les habitants de notre commune et les malades.

Notre slogan : Un don du sang Trois vies sauvées

Vendredi 6 mars, avec une participation de 120 personnes, notre Amicale des donneurs de sang bénévoles tenait son assemblée générale au restaurant de la maison des Pays de l'Ain et fêtait son 60^e anniversaire avec remise de médailles.

Ainsi Stéphanie TARTARAT, Bernard VELON et Hussam MANKARA étaient élevés au Grade de Chevalier de l'Ordre du Mérite du Sang, notre ami regretté Claude BÉRARDAN était élevé au Grade d'Officier de l'Ordre du Mérite du Sang. Ces distinctions leur ont été attribuées pour leur implication pour le don du sang et leur investissement dans notre amicale.

Les bénévoles de l'amicale mettent un point d'honneur à représenter le don du sang dans toutes les manifestations locales. Une participation maintenant étendue dans les écoles afin de sensibiliser les élèves.

C'est pourquoi les convives de cette assemblée ont pu contempler la très belle exposition de dessins d'enfants sur le thème du don du sang avant de partager un repas convivial et fêter ensemble les 60 ans de l'amicale autour du gâteau d'anniversaire.

Toutes nos félicitations à Michel TIRAND qui a été élu à la Présidence de l'Union départementale des donneurs de sang !

Un grand bravo à tous les membres de l'amicale pour le travail réalisé.

Afin d'étoffer notre Conseil d'Administration, nous recherchons activement des volontaires.



Contact : le Président Michel BERTHET
06 75 06 52 86
michel.berthet0762@orange.fr



Fibre optique

Comme annoncé lors de la cérémonie des vœux, le **déploiement de la fibre optique sur la commune est maintenant achevé.**

Seuls les quartiers de Montfraise, Pommier et Malaval, font l'objet d'études complémentaires pour pallier les problèmes techniques rencontrés.

Saint-Étienne-du-Bois est l'une des premières communes éligibles au service Fibre Orange. La totalité des équipements, aériens ou souterrains, peut maintenant bénéficier de l'offre Orange sur le réseau fibre optique SIEA.

Le camion-boutique Orange était présent devant la mairie le mardi 10 mars pour répondre aux questions des usagers.

A l'heure où le numérique est devenu indispensable à notre quotidien, la municipalité remercie tous les partenaires (LIAIN SIEA et la Direction Régionale ORANGE) qui ont permis cette avancée technologique au service des Stéphanois





TAXI ★★ ★★ MAN

Autorisation de stationnement N° 1 Saint-Etienne-du-Bois

06 72 35 84 66

contact@taximan.fr

Conventionné pour les transports médicaux - Dialyse Chimiothérapie Radiothérapie Hospitalisation



Banquet des classes 2020

Dès le mois de mars, en raison de la crise sanitaire qui a frappé notre pays, le traditionnel banquet des classes qui devait avoir lieu le 26 avril 2020 sur notre commune a dû être annulé ainsi que la soirée « crêpe » qui suit cette manifestation.

Faisant contre mauvaise fortune, bon cœur, le président Stéphane Charmat et son équipe avaient décidé de son report aux vacances de la Toussaint sous son format habituel avec défilé le dimanche 25 octobre et soirée le lundi 26 octobre. En accord avec la Municipalité et les différents partenaires impliqués (traiteur, DJ...), tout était officiellement calé. Mais au vu des contraintes imposées par la Préfecture pour tous les regroupements dans les établissements recevant du public, les classards, dans l'impossibilité de repousser une nouvelle fois l'échéance ont dû prendre la décision fin août, d'annuler purement et simplement le banquet des classes 2020.

Les 20 ans qui devaient présenter leur char sont bien évidemment très déçus de la situation, **mais tous espèrent que 2021 sera l'occasion d'une grande fête dans le village.**



ÉLODIE COIFFURE

Visagiste
Styliste
Coloriste
Permanentiste

Mixte - Junior

629 rue Centrale
01370 St-Etienne-du-Bois
04 74 30 50 35





Commémorations du 8 mai 1945

Le 8 mai 1945, date à laquelle les Alliés ont remporté la victoire sur l'Allemagne nazie, marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe avec l'annonce de la capitulation de l'Allemagne.

Ce jour historique pour notre Nation est habituellement célébré par la Municipalité, les anciens combattants, le corps des sapeurs-pompiers, la gendarmerie nationale, les musiciens du rallye au bois et la clique de Courmangoux, les enseignants et les enfants des écoles du village ainsi que par de nombreux habitants. Tous se réunissent devant le monument aux morts pour se souvenir et honorer, ensemble, la mémoire de ces hommes et de ces femmes, civils et militaires, qui ont lutté dans l'adversité pour nous laisser un monde en Paix après un conflit meurtrier de plus de 60 millions de morts.

Malheureusement, cette année en raison de la crise sanitaire traversée par notre pays, les mesures de confinement ne nous ont pas permis de célébrer dignement cette date historique.

Seuls, le Maire et quelques élus ont pu commémorer ce jour en déposant une gerbe de fleurs devant le monument aux morts pour la France.

Malgré tout, afin d'associer tous les habitants du village à cette célébration, en début de cérémonie, la Municipalité de Saint-Étienne-du-Bois a fait retentir deux fois la sirène du village pour que chacun se recueille lors d'une minute de silence en mémoire des victimes de guerre.

Ce fut aussi un moment approprié pour **rendre hommage à Pierre Guillemot, Président de l'association des Anciens Combattants d'Algérie, qui nous a quittés, fin mars**, des suites d'une longue maladie.

Nous avons également associé nos pensées à toutes les familles qui ont perdu un proche au cours de l'épidémie de COVID-19.

La cérémonie s'est achevée au chant de *La Marseillaise*. Un hymne qui a résonné dans de nombreux quartiers de notre commune.

Ce 8 mai 2020, le village a pu, à sa manière, se souvenir de l'Histoire de son Pays en espérant que bientôt viendra le temps de la victoire sur cette pandémie mondiale.



Comité de fleurissement

**QUOI DE PLUS AGRÉABLE
QU'UN VILLAGE BIEN FLEURI ?**

Malgré une année 2020 très particulière due au Coronavirus, le Comité de Fleurissement a, une fois de plus, rempli son rôle. L'équipe toujours très motivée, autour de son président Bernard Vélon, a œuvré pour semer, repiquer les différents plants, puis entretenir chaque semaine les massifs et jardinières, tout en respectant les mesures sanitaires.

Du Monument aux morts à la Marpa, en passant par les abords de l'église, les écoles, la place de la Halle, les fleurs et plantes vivaces se sont épanouies pour apporter de la couleur et embellir notre quotidien, en supportant bien la sécheresse et la canicule, grâce à un arrosage régulier effectué par les employés communaux durant l'été.

Le Comité de Fleurissement, toujours à la recherche de nouveaux bénévoles, déplore néanmoins la suppression du concours de la Route Fleurie du Revermont et celui des Maisons fleuries.





Le LJTT

En juin 2019, le LJTT terminait sa saison par une fête mémorable. Dirigeants, joueurs ainsi que plus de 200 invités VIP soufflaient ensemble sur les 50 bougies du gâteau d'anniversaire.

Un demi-siècle de compétitions, d'émotions, de montées au niveau régional, prénational puis même en national 3 en 2016-2017.

On pensait avoir tout connu mais c'était sans compter sur ce satané virus qui a contrarié nos plans et contraint nos joueurs à ranger les raquettes plus tôt que prévu.

Au retour des vacances d'été, nos pongistes stéphanois étaient pourtant de nouveau prêts à écrire de nouvelles pages sur le livre d'or du club. La première partie de saison a été une parfaite réussite avec le maintien de l'équipe 1 en prénationale et la montée en régionale de notre équipe 2. La 2^e phase n'a malheureusement jamais connu son épilogue. La fédération a

décidé de geler la situation : pas de montée, pas de descente.

L'exercice 2020-2021 débute donc avec de nombreuses incertitudes.

Sportives tout d'abord puisque l'entente avec Ambérieu s'arrête. C'est donc une équipe un peu plus faible sur le papier, mais 100 % stéphanoise qui va se charger de porter haut les couleurs stéphanoises. On peut toujours compter sur notre inamovible phénomène local Alexis MARTINEZ pour dynamiser ses partenaires et faire

parler de St-Etienne-du-Bois un peu partout dans la région Auvergne Rhône Alpes.

Les licenciés seront-ils encore aussi nombreux ? Passerons-nous encore la barre des 70 licenciés dans un contexte plus que particulier ? La participation au forum a permis de prendre de nouveaux contacts. Reste à espérer qu'ils aboutiront et que nous pourrons de nouveau faire avec eux une saison pleine dans le sport, la convivialité et l'amitié.

Christophe DUBOIS Président du LJTT



ESCALADE... un sport en vogue



L'escalade sur SAE (Structure Artificielle d'Escalade) se pratique sur Saint-Étienne-du-Bois depuis octobre 2014. Le mur d'escalade a été mis à disposition en début d'année 2014 entièrement vierge. Il a fallu quelques mois aux grimpeurs locaux et de Bourg-en-Bresse pour installer les prises et ainsi créer des voies d'escalade. En amont de la construction de la salle de sport, des contacts avaient été pris par les élus de St-Etienne-du-Bois et de la CCTER (Communauté de Commune de Treffort en Revermont) avec des grimpeurs bénévoles et professionnels quant à la faisabilité et l'utilisation d'un mur d'escalade. Une autorisation fut donnée au Club Alpin de Bourg-en-Bresse, membre de la FFCAM (Fédération Française des Clubs Alpin et de Montagne), en s'appuyant sur les grimpeurs locaux membres de ce club, afin d'équiper et de gérer ce mur en partenariat avec la

CCTER. Cet accord a permis de s'appuyer sur des ressources d'organisation et de compétences d'un club délégataire de l'activité de montagne. Ce mur a aussi vocation d'être utilisé par les écoles.

Des cours à destination des enfants ont été proposés dès octobre 2014. Ces cours sont encadrés par des bénévoles formés à la FFCAM. De 14 enfants en octobre 2014, l'effectif est passé de 30 enfants en 2016, de 59 enfants en 2018 pour atteindre **64 enfants en 2020**. Ces enfants sont répartis sur 4 cours, encadrés chacun par un minimum de deux encadrants. Depuis 2019 un professionnel, détenteur d'un Brevet d'Etat d'Escalade, est venu compléter l'encadrement. **Des séances pour les adultes sont aussi proposées.**

Contact : Yann Quillard, Claude Gavand
Tél. 06 71 77 42 83
claude.gavand@orange.fr





Remise des livres aux élèves de CM2

Début juillet, la Municipalité a eu le plaisir d'inviter au sein de la salle du conseil municipal les élèves de CM2 de l'école privée et de l'école publique. Une cérémonie sous le thème de la citoyenneté.

Monsieur le Maire a profité de ce moment pour présenter le rôle du conseil municipal tout en expliquant la citoyenneté au travers de la présence du buste de Marianne.

Cette rencontre a fait l'objet de nombreux échanges autour de la question « **Qu'est-ce qu'être citoyen ?** ». Les enfants ont répondu brillamment à cette interrogation, c'est le signe que les nouvelles générations sont intéressées par l'avenir de notre village et plus globalement par celui de notre société.

Chaque élève a ensuite reçu trois ouvrages, un dictionnaire d'anglais et deux livres sur l'engagement citoyen.



Un grand bravo à ces jeunes récipiendaires qui dès la rentrée de septembre vont découvrir le collège en classe de 6^e.




Pierre-Olivier Gruda
Agent Général Allianz

2 agences à votre service
Allianz Bourg en Bresse
11 Bd de Brou
04 74 23 28 79
Bourg.brou@allianz.fr

Allianz Saint Etienne du Bois
40 chemin de la Bergarderie
Centre commercial Intermarché
01370 Saint Etienne du Bois
04 74 50 43 37
revermont@allianz.fr

Allianz 



**Grimpeur
Élaqueur
Paysagiste**

Laurent Dupupet

754 chemin de Groboz
St Etienne-du-Bois

06 16 25 88 96 ou 04 74 23 04 69

Taille douce et soins aux arbres
Taille fruitiers, arbustes, haies
Démontage et abattage délicat
Broyage et débroussaillage
Création, entretien de parcs et jardins



MARPA

Malgré un printemps 2020 bien particulier, la poursuite des travaux d'aménagement du patio a pu avoir lieu.

Pendant le confinement, les résidents ont profité de cet espace fleuri et adapté à leurs déplacements. Les activités collectives se sont ainsi déroulées en plein air.

Contact MARPA : Mme Céline SIBELLE, directrice
M. Marcel PEPIN, président de l'association de gestion
04 74 30 51 08 | marpa.plain-champ@wanadoo.fr



Amicale Amitiés Rencontres



L'année 2020 de l'Amicale Amitiés Rencontres a commencé avec ses activités classiques : fête des rois le 3 janvier, les bugnes le 7 février, concours de belote le 5 mars. Puis l'épidémie de la covid-19 a mis à mal la suite du programme 2020.

Les annulations se sont succédé : fête de clôture et anniversaires, concours de pétanque, voyage, pique-nique, vendredis après-midi...

Le confinement et la maladie ont durement impacté le moral de bon nombre d'adhérents. **A la fin de l'été, la question du redémarrage des activités s'est posée. Comment renouer le lien**

social sans prendre trop de risques pour la santé des participants.

Certaines activités ont repris avec le respect des gestes barrières : la pétanque, la gym douce, la gym maintien en forme et la danse de la retraite sportive, la formation "tablette perfectionnants" de l'ADAPA.

Le couvre-feu et ses mesures ont mis fin à tout.

Le conseil d'administration espère que ses adhérents pourront se retrouver le plus tôt possible.



VEN-d-AIN

L'année 2020 s'étant écoulée sans rencontre, s'est déroulée avec peu de contraintes. Seul le pique-nique a été supprimé suite au contexte sanitaire.

La tartiflette, repas animé par « Si Bény Chantait » a connu le succès habituel. A noter la présence de plusieurs vendéens. **Le dimanche 31 janvier est retenu pour la prochaine édition qui se fera uniquement avec la formule plat à emporter sur réservation.** Les consignes seront données en temps voulu.

L'assemblée générale se déroulera le mardi 9 mars salle annexe de la mairie.

Nous devrions fêter le quarantième anniversaire de ces échanges l'été prochain, chez nous, avec la venue de nos amis vendéens.

Dates à retenir : 26 août arrivée en fin de journée -27-28-29-30 départ matin. Malgré l'incertitude, le comité réuni 4 fois en 2020 poursuit ses réunions pour organiser cet accueil.

Les personnes désireuses d'adhérer à l'association peuvent se manifester.

Contact : Danielle Berthet
06 82 10 33 30





Ecole de Musique du Canton de Coligny

Les professeurs de l'école de musique assurent des cours de solfège et d'instruments (dès la première année). **Ces cours s'adressent à toute personne à partir de 7 ans, sans limite d'âge ni de niveau.**

Les cours de solfège sont collectifs et les cours d'instruments sont individuels.

Instruments enseignés : flûte traversière, clarinette, hautbois, saxophone, trompette, trombone, cor d'harmonie, tuba, batterie et percussions.

Les élèves, après quelques années d'apprentissage instrumental, intègrent l'Orchestre Junior de l'école (dirigé par Laurent Paquelier), qui leur permet d'apprendre à jouer en groupe, sous la direction d'un chef. Ils pourront ensuite intégrer une harmonie (Music'harmonie ou l'Harmonie de Coligny).

Une audition des élèves de l'école et de l'orchestre junior a lieu chaque année, en février. Pour 2021, **rendez-vous le samedi 6 février, à 20 h 15** – lieu à déterminer.

Des classes de « découverte cuivres » ont été mises en place à Bénvy et à Saint-Etienne-du-Bois depuis septembre 2018 et sont suspendues pour cette années.



Pour tout renseignement :

Rue du 19 mars 1962 - 01851 Marboz
Pôle Territorial de Val-Revermont

Bernadette LOMBARD : 06 83 01 84 64
Isabelle MARECHAL : 06 82 24 67 10



Centre de loisirs

Cette année a été pour le centre de loisirs, comme pour tout un chacun, une année mouvementée. La fermeture forcée au mois de mars, pour une durée de plusieurs semaines, a été sans précédent. Grâce à la volonté de l'équipe d'animation et des parents bénévoles de l'association qui ont travaillé de concert avec les divers intervenants auprès des enfants scolarisés de la commune – les enseignants, la mairie, le restaurant scolaire – le centre de loisirs a rouvert ses portes dès la fin du confinement.

L'accueil des enfants est toujours resté dans une atmosphère conviviale et ludique tout en respectant les gestes de protection pour la sécurité de tous. **Des aménagements des locaux ont été nécessaires ainsi qu'une adaptation des horaires au vu des nouvelles consignes.** Les sorties habituelles qui agrémentaient les périodes de vacances scolaires ne pouvant avoir lieu, le temps fort de l'été a été repensé pour offrir différemment aux enfants des distractions tout aussi colorées. C'est en puisant dans les ressources de la commune et des lieux environnants, telles que des balades en forêt, une sortie à la Maison de pays de Bresse et une escapade à l'accrobranche, que les enfants ont pu s'amuser cet été. **Des artistes locaux sont venus présenter leur travail et proposer des activités manuelles aux enfants présents.** Et bien sûr, avec les nombreux jeux sur place, les interminables batailles d'eau ou les parties de ballon prisonnier, des bricolages sans dessus-dessous et les fous rires des petits et grands, l'été a été bien rempli !





Rentrée des classes

Le mardi 1^{er} septembre 2020, les écoles de notre village, privée et publique, ont effectué **la rentrée dans une ambiance plus que particulière** en raison de la crise sanitaire.

À l'école privée, les parents masqués pour l'occasion, ont patienté en file indienne pour une désinfection des mains au gel hydroalcoolique avant de pouvoir entrer dans la cour de l'école. Ils ont pu ainsi accompagner leurs enfants qui ont été pris en charge par les enseignants.

À l'école publique, la même organisation était de rigueur pour accueillir les élèves.

Il convient de saluer le travail des équipes éducatives de nos deux écoles qui ont mis en place le protocole nécessaire malgré les contraintes qu'il engendre afin d'assurer la sécurité de tous.

L'équipe du restaurant scolaire et son prestataire de service ont également prévu un fonctionnement conforme à la réglementation.

Les personnels des services communaux (Atsem et services techniques) ont activement participé à cette rentrée et ont été en appui de nos différents partenaires.

La Municipalité remercie tous les acteurs de cette rentrée scolaire inédite, pour avoir permis aux jeunes Stéphanois de retrouver le chemin de l'école.



Forum des associations

Le samedi 5 septembre, le Forum des Associations a eu lieu au gymnase intercommunal de Saint-Étienne-du-Bois.

Malgré les contraintes sanitaires à mettre en œuvre, la Municipalité a choisi de maintenir cet événement. **Actuellement enfants et adultes ont plus que jamais besoin de retrouver leurs activités culturelles et sportives favorites.** Ce sont ces moments de rencontres, de sport et de détente qui permettront à tous d'aborder sereinement le contexte incertain de cette fin d'année. Grâce à l'engagement et à la mobilisation de nombreux bénévoles et intervenants, la commune bénéficie d'une vie associative riche et dynamique.

Ainsi une vingtaine d'associations a répondu présent au Forum des Associations 2020 !

L'accueil du public s'est fait dans la bonne humeur et le respect d'un protocole sanitaire rigoureux : désinfection au gel hydroalcoolique à l'entrée, port du masque, tenue d'un registre des participants, sens unique de progression, distanciation physique, entrée et sortie différenciées.

Le succès a été au rendez-vous puisque nous avons eu le grand plaisir d'accueillir plus de 400 visiteurs.

Public et associations ont été ravis par cette manifestation qui a donné à la rentrée une note extrêmement positive et un nouvel élan.

La Municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des acteurs de cette belle réussite, élus, personnels de la commune et bien sûr tous les bénévoles des associations.

Pour ceux qui n'ont malheureusement pas pu être présents lors de ce forum, il est possible de consulter l'offre associative stéphanoise sur le site internet de la mairie.





Journées du Patrimoine

A L'ÉCOMUSÉE DES
MAISONS DE PAYS EN BRESSE



A l'occasion des journées du patrimoine, à l'écomusée des Maisons de Pays en Bresse une centaine de visiteurs a eu le plaisir d'être accueillie par les Ébaudis bressans.

Tous ont été ravis de découvrir les belles collections exposées mais aussi les métiers anciens. Ils ont pu ainsi apprécier l'habileté des cordiers et des vanniers mais aussi le savoir-faire des repasseuses réalisant le tuyautage des rangs de dentelles ornant les coiffes bressanes.



Fleuron de la gastronomie française, la volaille de Bresse était également à l'honneur avec une démonstration de roulage de chapon de Bresse, opération consistant à emmailloter le poulet dans une toile afin de favoriser la diffusion des saveurs entre la graisse et la chair de la volaille.

Un grand merci à tous les bénévoles de l'écomusée pour ces journées festives !

Chorale paroissiale

A LA CHORALE, IL EST ARRIVÉ, LE NOUVEL ORGUE !

Paraphrasant en partie, Alexandre Dumas, ce n'est pas 20 ans après mais 30 ans après que s'est ouvert un nouvel épisode pour la chorale paroissiale.

Comme il y a trente ans, les paroissiens au sens large, mais aussi les amis venus parfois de loin, ont contribué au **succès du concert du 9 février 2020**, comme ils l'avaient fait en 1990.

Les choristes, en la personne du Président Pierre Pauget, remercient chaleureusement les donateurs, certains très généreux et aussi les plus modestes qui par leur geste contribuent à maintenir un chœur de chant dans notre Église mais aussi au-delà, dans les manifestations profanes.

Avec les contraintes liées à la covid-19 et les élections municipales, il a fallu un certain temps pour finaliser l'achat de ce nouvel orgue. La commune propriétaire des lieux a assuré la partie administrative et fiscale, les dons finançant le restant.

Revenons plus précisément à la vie de la chorale. Celle-ci a repris après le confinement en respectant les gestes barrières. Sauf nouvelles directives, les répétitions ont lieu tous les jeudis soir de 19h à 20h20 à la salle du caté. Les personnes désireuses de se joindre à nous seront les bienvenues.

Nous aimerions pour assurer la pérennité de la chorale, qu'un groupe d'enfants soit constitué pour intervenir ponctuellement, mais aussi pour meubler un créneau musical absent dans la commune (un ou une jeune chef(fe) de musique assurant la formation).

A l'heure où nous écrivons ses lignes un de nos plus anciens choristes, Sabin Pochon vient de décéder. C'est avec une vive émotion que nous le voyons rejoindre le cortège de nos amis disparus.

Dans la mesure où les offices pourront se dérouler, **nous préparons la cérémonie de Noël avec des chants traditionnels** mais surtout pour ce qu'on nomme l'ordinaire, une messe composée par l'oncle de notre prêtre le père Bonaventure, Monseigneur Nicodème Barrigah. Cette messe intitulée « AIMER VRAIMENT » est une promesse que nous serions heureux de partager avec vous.



INFOS :
Président : Pierre Pauget
tél. 04 74 30 52 62
Chef de chœur : Henri Gros
tél. 04 74 30 58 08
Organiste : Mireille Muller Bonanséa
Intervenants :
Multi paroissiale Jean-Claude Massard
Musique et chants : Dominique Convert,
et à titre exceptionnel : Caroll Charles



La grande paria !

Le week-end du 17 et du 18 octobre, l'écomusée des fermes de Pays en Bresse à St-Étienne-du-Bois a ouvert ses portes dans le cadre de la grande paria.

Depuis 1994, le troisième dimanche d'octobre, l'association perpétue la tradition de la confection de la paria. Autrefois, dans toutes les fermes bressanes, les habitants se réunissaient à l'automne pour préparer cette confiture qui, sans ajout de sucre, allait se conserver tout l'hiver. La paria est une confiture à l'ancienne, préparée avec du jus de pommes pressées, réduit et des quartiers de poires préalablement « plumées ».

Tous les bénévoles de l'association ont travaillé pendant plusieurs semaines pour que cet événement reste un moment en dehors du temps tout en respectant les contraintes liées à cette crise sanitaire. La vente de tarte à la crème et des pots de notre confiture bressane, la paria, a pu être maintenue tout au long du week-end ensoleillé : **430 kg de confiture et 420 tartes** ont ainsi été confectionnés par les bénévoles de l'association pour ravir les papilles des nombreux visiteurs présents pendant ces deux jours.



Festival du film d'animation

Comme chaque année lors des vacances de Toussaint, le Festival du film d'animation pour la jeunesse nous donne rendez-vous à Saint-Étienne-du-Bois.

En effet pour la 6^e année consécutive, notre commune est partenaire de ce festival.

Une démarche issue de la volonté de la municipalité de permettre à nos concitoyens de profiter de ces événements cinématographiques au plus près de nos territoires ruraux.

Particularité de ce 39^e festival, le jury du court-métrage n'a pas eu lieu !

Deux projections ont été délocalisées au sein de la médiathèque de la Fontaine.

« Mr Link », film réalisé par Chris Butler, a été diffusé le dimanche 18 octobre et « Abominable », film réalisé par Jill Culton et Todd Wilderman, a été diffusé le lundi 19 octobre à 20h.

Malgré les consignes sanitaires strictes et la capacité d'accueil limitée à 25 personnes, les amateurs se sont empressés pour assister à ces projections et la médiathèque a fait salle comble.

Encore un beau succès pour ce festival devenu un événement incontournable à Saint-Étienne-du-Bois !





Médiathèque de la Fontaine

Après l'anniversaire de ses 10 ans, la médiathèque de la Fontaine s'apprêtait pour 2020 à offrir au public stéphanois une grande variété d'animations et d'expositions. Hélas, la crise sanitaire en a décidé autrement et a obligé l'équipe à se recentrer sur les collections.

Désherbage, achat de nouveautés, nouvelle signalétique, nettoyage et reclassement, tout a été fait pour que les usagers retrouvent du plaisir à fréquenter les rayons de la médiathèque tout l'été.

En fin d'année, afin de palier la fermeture de la médiathèque au public, un nouveau service, le Biblio Drive, a fait son apparition ! Il suffit de joindre Pascal, Anne et Chantal pour faire le plein de documents. Et pour ceux qui n'ont pas d'idées ou qui aiment être surpris, des packs leur seront proposés. Dorénavant ce mode de fonctionnement prendra systématiquement le relai des plages habituelles d'accueil au public lorsque les contraintes sanitaires l'exigeront.

L'équipe continue d'intervenir auprès des deux écoles du village, au Centre de Loisirs et à la crèche Pom'Cannelle afin que le maximum d'enfants puisse avoir accès à la culture, élément vital et bienfaiteur d'une société solidaire et dynamique.

Horaires du Biblio Drive
 Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
 Vendredi de 15 h à 19 h
 Samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h

Pour passer commande
 Mail : mediatheque@saintetiennedubois.fr
 Téléphone : 04 74 25 86 41
 (uniquement aux heures d'ouverture du Biblio Drive)



Karaté club stéphanois



Comme de nombreux clubs sportifs, le Karaté Club Stéphanois a vu sa fin de saison très perturbée par la crise sanitaire, puisque les cours ont cessé du 15 mars au 31 mai.

Pendant la période du confinement, Georges Durand, professeur de karaté, a néanmoins proposé l'étude de deux katas en vidéo pour les gradés. Malgré quelques cours réalisés en extérieur au mois de juin pour pallier les conditions draconiennes mises en place par la CA3B, il a été très difficile dans ces conditions de faire les passages de grades habituels. Bien que ceux-ci soient reportés au mois de décembre 2020, il n'est pas sûr que cette échéance puisse être respectée, au vu des nouvelles contraintes imposées par le couvre-feu du mois d'octobre.

Georges Durand a pu cependant valider son 7^e dan FEKAMT, le 25 octobre 2020 à Beaugency. Après la validation de son mémoire consacré au Shu Ha Ri (i.e. les différentes étapes pour progresser en karaté) en début d'année 2020, il a présenté, devant un jury d'experts de la Fédération Européenne de Karaté-do et Arts Martiaux Traditionnels, la partie pratique, ainsi que la soutenance à son mémoire.

Le Karaté Club Stéphanois est donc très fier d'avoir comme instructeur un haut gradé de la fédération puisqu'il obtient le titre de « Shichidan ». Toutes nos félicitations aussi à Régis Dumery, licencié du Karaté club de Péronnas, son assistant qui l'a accompagné durant toute sa préparation.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet :
<https://ainkarateshotokan.wordpress.com>
 et sur la page Facebook du club
<https://www.facebook.com/salledesports>



Retour sur l'année écoulée pour l'écomusée des Maisons de Pays en Bresse

L'année 2020 restera dans les mémoires de chacun et peut-être même dans les livres scolaires. Cette crise sanitaire, sans précédent a fait subir de lourdes pertes à l'écomusée Maison de Pays en Bresse, association loi 1901, moins de scolaires, moins de groupes en visite, des évènements annulés telle la farfouille...

L'association Maison de Pays en Bresse, s'est retroussée les manches pour pouvoir ouvrir début juin et permettre aux visiteurs de parcourir sans risque les différentes expositions, avec la mise en place d'un protocole strict.

Nous avons réussi à réaliser des ateliers pendant les vacances scolaires et ils ont été appréciés par de nombreuses familles :

- Visite en costume
- Atelier torchis
- Atelier famille « fabrication d'une poule bressane »
- Atelier famille « bracelet en chanvre »
- Atelier famille « ouverture de ruche + bougie à la cire »
- Atelier famille « marguerite en osier »

Pour le groupe des vieux métiers, privé jusqu'alors de nombreuses démonstrations, les journées Européennes du Patrimoine ont été l'occasion de retrouver le plaisir de partager leur savoir-faire avec le public.

Les stages de vannerie osier et benon, repassage des coiffes et ferronnerie, ont été les seuls évènements non impactés par cette crise sanitaire.

Nos ateliers continueront en janvier 2021 avec le stage benon, en février 2021 stage vannerie, en avril stage ferronnerie...



Les cours de patois malheureusement suspendus pendant plusieurs mois, ont pu reprendre en octobre 2020. Néanmoins les projets se sont poursuivis avec les émissions à la radio RCF et l'exposition sonore avec la tribu hérissée au lieu.

Suite aux rencontres entre les patoisants de Saint-Étienne-du-Bois et les femmes du groupe Atelec en apprentissage du français, **Serge Sana et Xavier Saïki, artistes du Concert Sous La Langue, ont créé un parcours sonore insolite au cœur de l'écomusée.** Les témoignages et échanges

enregistrés nous parlent d'une culture commune liée à ces objets d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs.

Nous espérons des jours meilleurs pour 2021, afin de vous proposer des ateliers familles, retrouver notre farfouille, la fête de la Paria et son folklore, de sorties pour les vieux métiers, des cours de patois...

Vous pouvez retrouver nos informations sur ecomuseebresse.fr ou sur la page Facebook : Écomusée Maison de Pays en Bresse.



NATURE CONCEPT
 17 route de Fay - 01183 MEZERIAS - 04 74 30 67 78 - contact@natureetconcept.fr
 GONIN Nicolas - GONIN Camille - MINET Nicolas - www.natureetconcept.fr
 Plan - Création - Maçonnerie - Entretien - Service à la personne - Assainissement - Etage

SALON TOP COIFFURE CHROMALVA
 100% COLORATION VÉGÉTALE FRANÇAISE BIO
 • Teints monochromes
 • Couvre 100% des cheveux blancs
 • Facilité d'application
 • Temps de pose réduit
 • Coloration sans
 • Innovation à croissance végétale
 BIOKAP
 843 CC Le Village - 01370 Saint-Étienne-du-Bois - Tél. 04 74 30 55 38

CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS 2021

JANVIER

- Vendredi 08** ● Fête des rois - Amicale Amitiés Rencontres - Salle des fêtes - 14h
- Samedi 09** ● Stage de Benon - Écomusée
● Top 12 interne - LJTT Foyer communal Grande salle
- Jeudi 14** ● Cinéma rural - Salle des fêtes - 15h et 20h30
- Vendredi 15** ● Vœux du maire - Salle des fêtes - 19h
- Samedi 16** ● Stage de Benon - Écomusée
- Samedi 23** ● Soirée Théâtre : Donneurs de sang - Salle des fêtes - 20h30
● Stage de Benon - Écomusée
- Samedi 30** ● Stage de Benon - Écomusée
- Dimanche 31** ● Tartiflette - Ven-D-Ain - Salle des fêtes - 12h

FÉVRIER

- Jeudi 04** ● Cinéma rural - Salle des fêtes - 15h et 20h30
- Vendredi 05** ● Stage de paniers en osier - Écomusée
- Samedi 06** ● Stage de paniers en osier - Écomusée
- Lundi 08** ● Don du sang - Collecte de sang - Salle des fêtes - 15h30 à 19h
- Jeudi 11** ● Atelier famille - Écomusée
- Vendredi 12** ● Stage de paniers en osier - Écomusée
● Tournoi des vétérans - PRF - Gymnase
- Samedi 13** ● Stage de paniers en osier - Écomusée
● Tournoi des vétérans - PRF - Gymnase
● Soirée Bréchets - Association Chasse St Hubert - Salle des fêtes - 20h
- Dimanche 14** ● Tournoi des vétérans - PRF - Gymnase
- Mardi 16** ● Atelier famille - Écomusée
- Jeudi 18** ● Atelier famille - Écomusée
- Vendredi 19** ● Bal privé - Good Lookin'Dancers - Salle des fêtes - 19h
● Stage de paniers en osier - Écomusée
- Samedi 20** ● Stage - Écomusée
- Dimanche 21** ● Loto - PRF - Meillonas - 14h
- Jeudi 25** ● Cinéma rural - Salle des fêtes - 15h et 20h30
- Vendredi 26** ● Stage de paniers en osier - Écomusée
- Samedi 27** ● Soirée gaude - Les Ebadis bressans - Écomusée
● Stage de paniers en osier - Écomusée

MARS

- Jeudi 04** ● Concours de belote à la vache - Amicale Amitiés Rencontres - Salle des fêtes - 13h30
- Vendredi 05** ● AG - Amicale des Donneurs de Sang - Val-Revermont - 19h
- Dimanche 07** ● Bourse aux jouets - Restaurant scolaire - Salle des fêtes
- Mardi 09** ● AG - Ven-D-Ain - Salle annexe - 20h
- Vendredi 12** ● Carnaval - École publique - Cour de l'école publique - 16h
● AG - Comité de fleurissement - Salle annexe
- Samedi 13** ● Carnaval - École Ste Colombe - Gymnase - 9h à 12h
- Dimanche 14** ● Elections Conseil régional et départemental - 1^{er} tour - Salle annexe
- Jeudi 18** ● Cinéma rural - Salle des fêtes - 15h et 20h30
- Vendredi 19** ● Commémoration : Fin de la guerre d'Algérie - FNACA - Place du 19 mars
- Dimanche 21** ● Elections Conseil régional et départemental - 2^e tour - Salle annexe
- Dimanche 28** ● Randonnée + VTT - SAB Cyclo - Départ du plan d'eau de CUISIAT

AVRIL

- Samedi 03** ● Tournoi - LJTT - Salle des fêtes et Foyer communal
● Atelier Forge - Écomusée
● Challenge Taibi - Amicale Boule Stéphanoise - Clos du Sevron - 13h30
- Dimanche 04** ● Tournoi - LJTT - Salle des fêtes et Foyer communal
- Jeudi 08** ● Cinéma rural - Salle des fêtes - 15h et 20h30
- Samedi 10** ● Stage forge - Écomusée
- Mardi 13** ● Atelier Famille - Écomusée
- Jeudi 15** ● Atelier Famille - Écomusée
- Samedi 17** ● Atelier Forge - Écomusée
● Qualificatifs - Amicale Boule Stéphanoise - Terrain stabilisé - 13h30
- Dimanche 18** ● Banquet des classes annulé, éventuel report fin 2021
● Qualificatifs - Amicale Boule Stéphanoise - Terrain stabilisé - 8h
- Lundi 19** ● Soirée des crêpes - Salle des fêtes - à partir de 17h30
- Mardi 20** ● Atelier Famille - Écomusée
- Jeudi 22** ● Atelier Famille - Écomusée
- Vendredi 23** ● Bal privé - Good Lookin'Dancers - Salle des fêtes - 19h
- Samedi 24** ● Atelier Forge - Écomusée
- Jeudi 29** ● Cinéma rural - Salle des fêtes - 15h et 20h30

MAI

- Samedi 01** ● Tournoi - PRF - Stade du Biolay
● Farfouille - Écomusée Maison de Pays en Bresse - Terrain stabilisé
- Mercredi 05** ● Don du sang - Collecte de sang - Salle des fêtes - Val-Revermont - 15h30 à 19h
- Samedi 08** ● Commémoration fête de la victoire - FNACA - Monument aux morts
- Samedi 15** ● La nuit des musées - Écomusée
- Jeudi 20** ● Cinéma rural - Salle des fêtes - 15h et 20h30
- Jeudi 27** ● Concours de pétanque - Amicale Amitiés Rencontres - Terrain stabilisé
- Samedi 29** ● Spectacle de l'école Ste Colombe - APEL - Salle des fêtes
● Stage de boxe - Les Boxeurs du Revermont - Foyer communal - 10h à 12h
● Concours inter société - Amicale Boule Stéphanoise - Clos du Sevron - 14h

JUIN

- Mercredi 02** ● Dictée de secteur - Amicale Amitiés Rencontres - Salle Prosper Perdrix
- Dimanche 06** ● Fête de la pêche - Société de pêche le Sevron - Plan d'eau du Châtelet - 8h à 17h
- Jeudi 10** ● Cinéma rural - Salle des fêtes - 15h et 20h30
● Challenge Bébert Vagner - Amicale Boule Stéphanoise - Clos du Sevron - 8h30
- Samedi 12** ● AG - PRF - Stade du Biolay - 10h
● Bal - Good Lookin'Dancers - Salle des fêtes
- Dimanche 13** ● Tournoi été - Envolley01 - Stade du Biolay
- Samedi 19** ● Loto Bouse - PRF - Val-Revermont -
- Samedi 19** ● Fête de la musique - (salle des fêtes en cas de pluie)
- Vendredi 25** ● Fête de l'école publique - Sou des écoles - Cour de l'école publique - 16h
- Samedi 26** ● Journée des Patrimoines de Pays et des Moulins, animations, concert - Maison de Pays en Bresse
● Tournoi foot inter-conscrits - PRF - Stade du Biolay
● But d'Honneur - Amicale Boule Stéphanoise - Clos du Sevron - 09h
- Dimanche 27** ● Journée des Patrimoines de Pays et des Moulins, animations, concert - Maison de Pays en Bresse.



CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS 2021

JUILLET

- Jeudi 01** ● Cinéma rural - Salle des fêtes - 15h et 20h30
- Samedi 03** ● Loto bourse - PRF - Val-Revermont
- Mardi 06** ● Atelier Famille - Écomusée
- Du 7 au 14** ● Séjour enfants en Vendée - Ain Vendée Jeunes
- Jeudi 08** ● Atelier Famille - Écomusée
- Samedi 10** ● Guinguette - Ecomusée
● Challenge Paul et Pascal Hantz - Amicale Boule Stéphanoise - 13h30
- Dimanche 11** ● Pique-nique à Rosy - FNACA - 12h
- Mardi 13** ● Atelier Famille - Écomusée
- Jeudi 15** ● Atelier Famille - Écomusée
- Dimanche 18** ● Méchoui - Amicale des Donneurs de Sang - Salle des fêtes
- Mardi 20** ● Atelier Famille - Écomusée
- Mercredi 21** ● Don du sang - Collecte de sang - Salle des fêtes - 15h30 à 19h
- Jeudi 22** ● Atelier Famille - Écomusée
- Mardi 27** ● Atelier Famille - Écomusée
- Jeudi 29** ● Atelier Famille - Écomusée

AOÛT

- Mardi 03** ● Atelier Famille - Écomusée
- Jeudi 05** ● Atelier Famille - Écomusée
- Mardi 10** ● Atelier Famille - Écomusée
- Jeudi 12** ● Atelier Famille - Écomusée
- Mardi 17** ● Atelier Famille - Écomusée
- Jeudi 19** ● Atelier Famille - Écomusée
- Du 26 au 30** ● Venue des Vendéens - 40^e anniversaire - Ven-D-Ain
- Samedi 28** ● Course pédestre
● Fest'A Sainté - Feu d'artifice

SEPTEMBRE

- Jeudi 02** ● Concours de pétanque rencontre départementale - Amicale Amitiés Rencontres - Terrain stabilisé
- Samedi 04** ● Forum des associations - Gymnase - De 9h à 12h
● Concours de pétanque - PRF - Terrain stabilisé
- Dimanche 05** ● Marche gourmande - Ain Vendée Jeunes - Écomusée
- Samedi 11** ● L'âge de bières - Amicale Classe 12 - Salle annexe
- Mardi 14** ● AG - Sou des écoles - Salle annexe
- Jeudi 16** ● Cinéma rural - Salle des fêtes - 15h et 20h30
- Samedi 18** ● Journée européenne du patrimoine - Maison de Pays en Bresse
- Dimanche 19** ● Journée européenne du patrimoine - Maison de Pays en Bresse
● Tournoi simple - Amicale Boule Stéphanoise - Clos du Sevron/terrain stabilisé - 8h à 12h
● Tournoi double - Amicale Boule Stéphanoise - Clos du Sevron/terrain stabilisé - 14h30 à 22h
- Samedi 25** ● La Stéphanoise - Rallye Cyclo - Départ du Gymnase
- Lundi 27** ● Don du sang - Collecte de sang - Salle des fêtes de Val-Revermont - 15h30 à 19h

OCTOBRE

- Dimanche 03** ● Exposition vente - Amicale Amitiés Rencontres - Salle Prosper Perdrrix - 9h à 18h
- Mardi 05** ● Élaboration du calendrier des fêtes - Salle annexe - 20h30
- Jeudi 07** ● Cinéma rural - Salle des fêtes - 15h et 20h30
- Samedi 16** ● Soirée présentation - Les Boxeurs du Revermont - Salle des fêtes
- Mardi 19** ● Atelier Famille - Écomusée
- Les 23 et 24** ● Fête de la Paria - Écomusée Maison de Pays en Bresse
- Mardi 26** ● Atelier Famille - Écomusée
- Jeudi 28** ● Atelier Famille - Ecomusée
● Cinéma rural - Salle des fêtes - 15h et 20h30
- Samedi 30** ● Atelier Famille - Écomusée

NOVEMBRE

- Mardi 02** ● Préparation de l'expo-vente Amicale Amitiés Rencontres
- Jeudi 04** ● Repas du CCAS - Maison des Pays de l'Ain - 12h
- Samedi 06** ● Stage coiffe - Écomusée
- Dimanche 07** ● Repas paroissial - Groupement pastoral - Salle des fêtes - 12h
- Jeudi 11** ● Commémoration Armistice de la guerre 14-18 - Monument aux morts
- Samedi 13** ● Vente de plats à emporter - PRF
● Vente de boudins - Amicale des Pompiers - Caserne des pompiers - 9h à 12h
● Stage coiffe - Écomusée
- Jeudi 18** ● Cinéma rural - Salle des fêtes - 15h et 20h30
- Vendredi 19** ● AG - FNACA - Maison des Pays de l'Ain - 12h
● AG - Amicale Amitiés Rencontres - Salle des fêtes - 13h30
- Samedi 20** ● Messe de la St Hubert - Rallye aux Bois - Eglise - 18h30
● Stage coiffe - Écomusée
- Samedi 27** ● Moules frites - Société de pêche le Sevron - Salle des Fêtes - 20h
● Stage coiffe - Écomusée

DÉCEMBRE

- Vendredi 03** ● Illuminations - Comité de fleurissement
- Samedi 04** ● Distribution des colis des aînés - Salle annexe - 9h à 12h
- Lundi 06** ● Don du sang - Collecte de sang - Salle des fêtes - 15h30 à 19h
- Jeudi 09** ● Cinéma rural - Salle des fêtes - 15h et 20h30
- Dimanche 12** ● Spectacle de Noël - APEL Ecole Ste Colombe - Salle des fêtes -
- Vendredi 17** ● Repas de Noël - Amicale Amitiés Rencontres - Salle des fêtes - 12h
- Samedi 18** ● Tournoi de boxe - Les Boxeurs du Revermont - Foyer communal - 10h à 12h
● Arbre de Noël - PRF - Salle des fêtes de Val-Revermont
● Nuit du volley - Envolley01 - Gymnase

L'association Ain Vendée Jeunes organisera une vente d'huitres



DIDIERMARIE
Au service de l'émotion

IMAGE - SON - MULTIMEDIA
MENAGER-ART DE LA TABLE
S.A.V. - INSTALLATION D'ANTENNES
ALARME ET VIDEOSURVEILLANCE



Chemin de la Bergaderie (à côté d'Intermarché)

St Etienne du Bois **04.74.30.51.42**

contact@didier-marie.fr

www.didier-marie.fr

[pulsat_didier_marie](#)



Panasonic
STORE

SONOS

CANAL



Miele

jura guzzini

Orpi

Des femmes et des hommes
pour votre bien

Agences locales connues et reconnues, à Montrevel-en-Bresse et Saint-Etienne-du-Bois, entre autres, car notre réseau compte plus de 1 300 agences en France et plus de 7 000 collaborateurs. **LE 1^{er} réseau immobilier de France !**

Avec l'ouverture de votre agence au centre du village de Saint-Etienne-du-Bois, nous nous rendons plus accessible à tous, et vous recevons dans un cadre agréable, propice aux échanges et à l'étude de vos projets.

Des professionnels à votre écoute, présents pour vous aider, vous conseiller, vous orienter vers l'aboutissement de vos projets de vie.

Tout simplement parce que votre satisfaction est notre priorité.

LA SATISFACTION DE NOS CLIENTS
EST NOTRE PLUS BELLE PRIORITE DEPRENDRE



LA SATISFACTION DE NOS CLIENTS
EST NOTRE PLUS BELLE PRIORITE DEPRENDRE



Et parce que nos clients sont nos meilleurs ambassadeurs, nous vous offrons une carte cadeau !

Orpi



Avec le **Parrainage Orpi**, notre plus belle vitrine, c'est vous !
Parrainez un proche et recevez une carte cadeau.*

**NOUVEAUTÉ ORPI :
LE PARRAINAGE**

Vous connaissez quelqu'un qui a un projet immobilier : devenez son parrain ORPI et recevez une carte cadeau !



Majdouline SCOUR et Jean-Jacques ROUX
à votre écoute **04 74 21 09 13**

